

Recherches sociographiques



La construction sociale de l'économie québécoise

Arnaud Sales

Volume 26, Number 3, 1985

Situation de la recherche sur le « Canada français », 1962-1984 II

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056164ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056164ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sales, A. (1985). La construction sociale de l'économie québécoise. *Recherches sociographiques*, 26(3), 319–360. <https://doi.org/10.7202/056164ar>

Article abstract

La progression des connaissances et l'enrichissement des interprétations sur l'économie québécoise et son rapport à la société sont le résultat de plusieurs entreprises disciplinaires. La première est celle des historiens. À compter des années soixante, les économistes se lancent dans les comparaisons Québec-Ontario, mais étudient aussi la structure industrielle, les stratégies commerciales, le rôle de Montréal et l'intervention gouvernementale. La sociologie économique n'émerge véritablement que dans les années soixante-dix, lorsque la question de la modernisation fait place à celle de la libération nationale. Les études empiriques ont permis de mieux connaître le patronat et les entreprises privés et publiques, sous l'angle notamment de leur contrôle. Les principaux débats ont porté sur la nature de la bourgeoisie et sur le rapport entre les classes sociales et le pouvoir d'État. L'article veut montrer comment l'identification de la réalité québécoise sous l'angle économique est liée au processus d'affirmation de cette société et comment elle reste ambiguë, en raison de son insertion dans l'ensemble canadien.

LA CONSTRUCTION SOCIALE DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

La progression des connaissances et l'enrichissement des interprétations sur l'économie québécoise et son rapport à la société sont le résultat de plusieurs entreprises disciplinaires. La première est celle des historiens. À compter des années soixante, les économistes se lancent dans les comparaisons Québec-Ontario, mais étudient aussi la structure industrielle, les stratégies commerciales, le rôle de Montréal et l'intervention gouvernementale. La sociologie économique n'émerge véritablement que dans les années soixante-dix, lorsque la question de la modernisation fait place à celle de la libération nationale. Les études empiriques ont permis de mieux connaître le patronat et les entreprises privés et publiques, sous l'angle notamment de leur contrôle. Les principaux débats ont porté sur la nature de la bourgeoisie et sur le rapport entre les classes sociales et le pouvoir d'État. L'article veut montrer comment l'identification de la réalité québécoise sous l'angle économique est liée au processus d'affirmation de cette société et comment elle reste ambiguë, en raison de son insertion dans l'ensemble canadien.

Sans se placer dans la perspective orwellienne, 1984 se prête particulièrement bien aux bilans, mais aussi aux mises en question des modèles d'action et d'analyse qui ont marqué les vingt dernières années. Sans aucun doute avons-nous vécu des années d'enthousiasme, des années d'engagement, des années aussi d'expérimentation, des années de réalisation pour l'ensemble de la société québécoise; mais ce sont aussi, depuis peu, des années de désenchantement, d'essoufflement et d'interrogations. Dix-neuf cent quatre-vingt-quatre est à la limite du passé et de l'avenir, au seuil d'un tournant dont on ne connaît ni l'angle, ni la longueur, ni non plus les embranchements sur lesquels il peut déboucher. C'est donc dans une perspective à la fois comptable, inquiète et critique qu'il faut considérer aujourd'hui « les lectures économiques » de la société québécoise, qui ont identifié, autonomisé et aidé à construire, au moins conceptuellement, une économie au Québec, une économie qui ne soit plus définie comme celle d'une province, mais plutôt comme celle d'une nation, malgré la rencontre rapide des limites liées à la dépendance. À mesure que la

recherche progressait, l'économie du Québec est apparue comme un champ de rapports sociaux particulièrement complexe, dont les effets structurels pesaient lourdement dans la définition des enjeux sociaux. Réciproquement, cette économie est apparue sensible à la conjoncture politique et au jeu des courants d'idées médiatisées par l'intervention de l'État québécois, désormais partie prenante de la plupart des débats. Alors quel bilan peut-on tracer des travaux permettant d'appréhender la réalité de la société globale à partir de ses caractéristiques économiques ?

Considérons d'abord les choses sous un angle grossièrement quantitatif. En 1964, j'aurais pu me contenter d'une étagère de la bibliothèque de mon bureau pour placer articles et ouvrages relatifs aux différentes dimensions de ce qui est maintenant appelé l'économie québécoise. Des économistes déjà engagés dans une perspective de développement national avaient, de l'École des hautes études commerciales et dès avant 1950, reconnu, arpenté et défriché ce terrain en constante transformation. Ce sont des chercheurs comme Édouard Montpetit, Victor Barbeau, Esdras Minville et François-Albert Angers qu'il faut relire pour comprendre le travail déjà accompli dans le domaine de la réflexion économique sur le Québec.¹ Pour notre génération, nombre de ces textes étaient difficilement accessibles, parce qu'ils étaient anciens et qu'aucune réédition n'était venue, au contraire d'aujourd'hui, les sortir de l'oubli relatif où ils étaient tombés malgré l'intérêt de leurs analyses. Plusieurs d'entre eux étaient d'ailleurs disséminés dans des opuscules aux allures de manifestes² ou dans des

1. Édouard MONTPETIT, « Notre avenir. L'enseignement professionnel et la constitution d'une élite », *Revue trimestrielle canadienne*, II, 1917 : 305-321 ; *Résumé du cours d'économie politique*, (1^{re} année), Montréal, H.E.C., 1921 ; *Pour une doctrine*, Montréal, Librairie d'action canadienne, 1931, (« Documents économiques ») ; *La conquête économique*, Montréal, Valiquette, 1938-1942, 3 vols. Victor BARBEAU, *Mesure de notre taille*, Montréal, Le Devoir, 1936 ; *Pour nous grandir ; essai d'explication des misères de notre temps*, Montréal, Le Devoir, 1937 ; « La bourgeoisie et la culture », dans : Esdras MINVILLE (éd.), *L'avenir de notre bourgeoisie*, 1939 : 59-92. Esdras MINVILLE, *L'œuvre de la colonisation*, Montréal, E.S.P., 1933 ; *Comment établir l'organisation corporative au Canada*, Montréal, E.S.P., 1936 ; « La bourgeoisie et l'économie », dans : *L'avenir de notre bourgeoisie*, *op. cit.* : 13-55 ; *Notre milieu, aperçu général de la province de Québec*, Montréal, Fides, 1942 ; *L'homme d'affaire*, Montréal, Fides, 1946 ; « L'aspect économique du problème canadien-français », *L'Actualité économique*, XXVI, 1, 1950 : 48-77. Voir aussi : Esdras MINVILLE, *La vie économique* (édité par F.-A. ANGERS et R. DUPUIS), Montréal, Les Presses des H.E.C./Fides, 1982, 5 vols. François-Albert ANGERS a surtout publié dans les années 1950, dans la foulée de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels : *Initiation à l'économie politique (avec applications au Canada)*, Montréal, Fides, 1948 ; *Structure de l'entreprise*, Montréal, H.E.C., 1950 ; *Réalisons la banque d'affaire*, Montréal, Chambre de commerce de la province de Québec, 1956.

2. Jacques PARIZEAU estimait que la recherche de l'époque était « l'expression de vœux plus ou moins nationalistes et pieux » ; voir : « La recherche en sciences économiques », dans : Louis BEAUDOIN (éd.), *La recherche au Canada français*, Montréal, PUM, 1968.

revues délaissées par la nouvelle génération de chercheurs avide de s'ouvrir à des lectures venant d'autres pays et de rompre avec les idéologies et les productions d'un passé qui ne paraissait pas la source de l'avenir.

À ces textes se seraient ajoutés, sur ce même rayon de bibliothèque, les travaux réalisés, surtout après 1950, dans les départements d'histoire et de sciences économiques en train de se développer dans les universités. L'histoire économique du Québec est écrite par Michel Brunet, Guy Frégault, Maurice Séguin, Jean Hamelin,³ tandis que des économistes comme Pierre Harvey, Roland Parenteau, Jacques Parizeau et André Raynauld vont systématiser les éléments nécessaires au plein développement des connaissances.⁴ Une borne importante est posée par Raynauld en 1961, avec un ouvrage sur l'ensemble de l'économie de ce qui est encore appelé à l'époque la province de Québec, et non

3. Ces historiens ont surtout publié dans les années 1960, mais aussi à la fin des années 1950. Voir : Michel BRUNET, *La présence anglaise et les Canadiens : étude sur l'histoire de la pensée des deux Canadas*, Montréal, Beauchemin, 1958 ; *Histoire du Canada par les textes, 1855-1960*, Montréal, Fides, 1963. Guy FRÉGAULT, *La société canadienne sous le régime français*, Ottawa, Société historique du Canada, 3, 1954 ; « La guerre de Sept ans et la civilisation canadienne », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, VII, 2, 1953 : 183-206. Maurice SÉGUIN, « La conquête et la vie économique des Canadiens », *L'Action nationale*, XXVIII, 4, 1946 : 308-326 ; « Le régime seigneurial au pays du Québec, 1760-1854 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, I, 3, 1947 : 382-402, et I, 4, 1948 : 519-532 ; *La nation « canadienne » et l'agriculture, 1760-1850*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1970. Jean HAMELIN, *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, PUL, 1960. Voir aussi, pour les études économiques antérieures à 1950 : Cameron NISH, « Bibliographie sur l'histoire économique du Canada français », *L'Actualité économique*, XL, 1, 1964 : 200-209. Sur les grandes périodes de l'histoire économique et sur les penseurs et les courants de pensée au Canada français, voir : Robert COMEAU (éd.), *Économie québécoise*, Sillery, PUQ, 1969.

4. Pierre HARVEY, « La fonction d'entrepreneur et son évolution », *L'Actualité économique*, XXVIII, 1, 1952 : 73-89 ; « Les salaires dans la province de Québec », *L'Actualité économique*, XXXI, 2, 1955 : 294-305 ; « Plein emploi national et plein emploi régional au Canada depuis la guerre », *L'Actualité économique*, XXXII, 1, 1956 : 5-26 ; « Éducation, progrès économique et emploi », *L'Actualité économique*, XXXIX, 1, 1963 : 128-133. Roland PARENTEAU, « L'activité économique de l'État, 1926-1952 », *L'Actualité économique*, XXVIII, 4, 1952 : 715-730 ; « Les aspects financiers de l'inégalité économique des provinces canadiennes », annexe 8 du mémoire de la *Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, Québec, 1956 ; « Les capitaux américains dans l'industrie canadienne », *L'Actualité économique*, XXIX, 4, 1954 : 750-755 ; *Québec et le partage des impôts*, Montréal, Conseil d'expansion économique, 1960 ; *Les problèmes du développement régional dans un état fédératif ; l'expérience canadienne*, Paris, Sirey, 1963. Jacques PARIZEAU, « Commentaires sur les problèmes économiques de la province de Québec », *L'Actualité économique*, XXXV, 3, 1959 : 486-492 ; « Les marchés internationaux du blé », *L'Actualité économique*, XXXI, 3, 1955 : 462-471 ; « Les investissements américains sont-ils devenus une menace ? », *L'Actualité économique*, XXXII, 1, 1956 : 140-156 ; F.-A. ANGIERS, avec la collaboration de P. Harvey et J. Parizeau. *Essai sur la centralisation ; analyse de principe politique et économique dans les perspectives canadiennes*, Montréal, H.É.C., 1960 ; « Les investissements étrangers à long terme et la structure industrielle canadienne », *Cahiers de l'Institut de science économique appliquée*, 128 (Hors série 7), 1962 : 145-170. André RAYNAULD, « Les problèmes économiques de la province de Québec », *L'Actualité économique*, XXXV, 3, 1959 : 414-421 ; *Le rôle de l'État*, Montréal, Jour, 1962 ; *Institutions économiques canadiennes*, Montréal, Beauchemin, 1964.

pas encore le Québec tout court : *Croissance et structure économiques de la province de Québec*.⁵ L'élan est donné dans un contexte où les connaissances et l'information sur la société québécoise sont à la fois intensément recherchées et immédiatement réinjectées dans de nouvelles recherches, de nouveaux discours, de nouvelles politiques, qui petit à petit viennent ronger les vieilles représentations et miner progressivement ou brutalement les pratiques sociales d'une autre époque.

Et, vingt ans après, c'est l'ensemble de la même bibliothèque qui serait nécessaire pour abriter les multiples articles, revues, livres et documents officiels produits par les spécialistes des sciences sociales pour décrire la société québécoise et plus particulièrement, ce qui nous intéresse ici, son économie. C'est là que les comptables que nous devons être, nous conformant d'ailleurs aux directives de nos commanditaires, choisissent devant cette masse d'analyses et d'interprétations de ne pas chercher à faire un inventaire exhaustif des travaux pertinents, mais plutôt d'aller vers un bilan d'ensemble mettant en évidence les traits caractéristiques d'une littérature multidisciplinaire qui a contribué à façonner notre vision de la société dans sa dimension économique. Il s'agit par conséquent d'examiner comment les chercheurs, qu'ils soient historiens, économistes, politologues ou sociologues, se sont approprié l'objet économique pour établir ses rapports avec la totalité sociale. La perspective adoptée ici est donc clairement celle de la sociologie économique, centrée sur les relations entre l'économie et la société. Or ce domaine intellectuel s'est considérablement modifié au cours de la période examinée, puisque les sociologues, au lieu de ne rechercher que les conséquences sociales des phénomènes économiques ou, inversement, l'impact des facteurs politico-institutionnels ou culturels sur les structures et processus économiques, se sont mis aussi à étudier directement une partie au moins de ces structures et processus, que d'ailleurs les économistes avaient eu tendance à quelque peu délaisser, tels le procès de travail, les structures financières, la concentration et l'internationalisation du capital, le développement, ou la mise en place d'un système mondial.⁶

I. UNE CONVERGENCE D'ENTREPRISES SCIENTIFIQUES

La progression des connaissances et l'enrichissement des interprétations sur l'économie québécoise et son rapport à la dynamique de la société est sans

5. André RAYNAULD, *Croissance et structure économique de la province de Québec*, Québec, Ministère de l'industrie et du commerce, 1961.

6. Pour une évaluation des grandes tendances de la recherche en sociologie économique, on peut se reporter au texte de H. MAKLER, A. SALES et N. SMELSER, « Recent trends in theory and methodology in the study of economy and society », dans : T.B. BOTTOMORE, S. NOWAK et M. SOKOLOWSKA (éds), *Sociology: The State-of-the-Art*, London, Sage, 1982 : 147-171.

aucun doute le résultat de la convergence de plusieurs entreprises scientifiques de nature très différente, mais dont la préoccupation commune a été, d'une part, de répondre à de multiples interrogations et, d'autre part, de chercher à maîtriser des leviers économiques jusque-là presque totalement désappropriés.

Il faut retenir en premier lieu le développement des travaux en histoire économique, indispensables pour saisir la trajectoire d'une société, pour comprendre la formation de ses structures ainsi que pour asseoir toute interprétation sociologique des phénomènes sociaux de longue durée. La deuxième entreprise indispensable est celle qui a permis la mise en place progressive d'un appareil producteur de données statistiques et le développement de la recherche empirique sur le champ économique québécois. La troisième entreprise recouvre les efforts propres à chaque discipline pour étudier la sphère économique avec ses cadres conceptuels, ses instruments d'analyse et ses axes d'interprétation. Les économistes, nous le verrons, n'ont pas traité des mêmes objets que les sociologues.

A) *La recherche historique*

Les lectures économiques de la société québécoise sont d'abord celles des historiens. Les économistes ne sont pas inactifs, loin de là, mais, jusqu'en 1970, il n'existe toujours qu'un seul ouvrage traitant de l'économie du Québec dans son ensemble, celui d'André Raynauld. De leur côté, les sociologues se préoccupent surtout, dans le champ considéré ici, d'aménagement du territoire et d'urbanisation, et il faut attendre la toute fin des années soixante pour que les études sur les classes sociales attirent clairement l'attention sur l'importance des structures économiques. En revanche, les historiens accomplissent un travail considérable sur l'économie de la Nouvelle-France, la Conquête et ses conséquences, l'industrialisation et le passage de la dominance des capitaux britanniques à la dominance des capitaux américains. Comme science de la totalité sociale, l'histoire peut s'attaquer à des objets aussi variés que la formation d'une nation canadienne en Nouvelle-France, son mode de croissance, les rapports coloniaux et l'existence d'une bourgeoisie. Le débat est lancé sur le rôle de la Conquête dans l'infériorité économique des Canadiens français, tandis que l'on décrit le passage de l'économie des fourrures à l'économie du bois, ou la formation, l'évolution et les conséquences d'une économie coloniale intégrée à l'empire britannique. Les historiens nous ont aussi aidés à comprendre la fin de la prééminence économique du Québec au sein du Canada, tout en nous montrant le rôle des grands systèmes de transport dans le développement économique et la formation politique du Canada. Décrivant les débuts de l'industrialisation, ils montreront encore les luttes et les tentatives d'association canado-américaine, l'importance de la *National Policy* dans le mode de développement canadien et donc québécois, le poids de la bourgeoisie marchande et l'ouverture au capital industriel américain. Ils montreront aussi

que l'image d'un Québec fondamentalement rural ne tenait plus dès le début du siècle, à cause de l'industrialisation de plus en plus massive.

L'ensemble de ces analyses ont en fait permis de répondre à de multiples questions que se posaient les disciplines voisines centrées sur le présent. Elles vont y prendre leur souffle alors que le temps des grandes fresques historiques semble terminé, à quelques exceptions près,⁷ et que les historiens, à partir du milieu des années soixante-dix, se consacrent plutôt à une exploration patiente et parcellisée des mille et une dimensions de la vie passée de la société.

B) *L'entreprise statistique et documentaire*

Les données chiffrées de l'ouvrage de Raynauld, en 1961, ne représentaient qu'une base minimale, et leur mise à jour régulière ne pouvait évidemment pas être l'objectif de l'auteur. Pour les chercheurs des années soixante et du début des années soixante-dix, il fallait soit se contenter de bribes d'information et glaner à droite et à gauche les données existantes accessibles, soit se mettre au travail et collecter les données indispensables au travail scientifique, mais aussi à l'enseignement, puisque les étudiants revendiquaient une connaissance factuelle de la société québécoise. Ces efforts sont surtout redevables aux économistes des universités ou des ministères, mais aussi, sur des objets et sous des formes différentes, à quelques sociologues et quelques politologues. Dans ces deux disciplines, toutefois, les chercheurs ont souvent hésité à s'aventurer dans la réalité empirique du champ économique, préférant discours théoriques et analyses de conjoncture, ce qui aura pour effet d'engendrer, à côté de travaux stimulants, une grande quantité de répétitions fondées sur le principe de l'imitation et de la variation minimale.

Les enjeux politiques, particulièrement ceux liés aux altercations Québec/Ottawa, et la gestion bureaucratique, toujours avide de chiffres pour ses calculs stratégiques, ont forcé la mise en place d'un appareil statistique officiel⁸ et le développement d'instruments d'analyse économique propres à

7. Par exemple, celle de P.-A. LINTEAU, R. DUROCHER et J.-C. ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal Express, 1979. Parmi les travaux plus centrés, mentionnons : Yves ROBY, *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*, Québec, PUL, 1976. Gilles PIÉDALUE, *La bourgeoisie canadienne et la réalisation du profit au Canada, 1900-1930*, thèse de doctorat, Département d'histoire, Université de Montréal, 1976. Robert PARENT, *La bourgeoisie canadienne et le capital étranger dans le développement de l'industrie de l'amiante au Canada*, thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal, 1982. Gérard BOISMENU, *Le duplisme : politique économique et rapports de force, 1944-1960*, Montréal, PUM, 1981. Jacques ROUILLARD, *Les travailleurs du coton au Québec, 1900-1915*, Montréal, PUQ, 1974 ; *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, Québec, PUL, 1979.

8. Le Bureau de la statistique du Québec (B.S.Q.) produit, à côté de statistiques nécessaires à l'activité gouvernementale, l'*Annuaire du Québec*, la revue trimestrielle *Statistiques*, et des études spécifiques comme *Investissements privés et publics*. S'il produit des données originales, le B.S.Q.

une économie nationale plutôt que régionale. C'est ainsi qu'il est possible de commencer à parler de l'existence d'une comptabilité nationale québécoise. On peut de cette façon suivre l'évolution de l'économie québécoise à partir des indices habituels d'analyse des économies contemporaines, faire des comparaisons interprovinciales et internationales, identifier clairement, enfin, les problèmes majeurs. C'est sur la base de ce travail de construction d'indices adaptés à la réalité québécoise que l'ouvrage de P. Fréchette, R. Jouandet-Bernadat et J.-P. Vézina, dont les qualités vont au-delà de celles d'un pur manuel, pourra être illustré de tableaux et de données statistiques.⁹ Deux des auteurs, d'ailleurs, ont occupé des postes, l'un (Fréchette) au Ministère fédéral des finances, l'autre (Vézina) au Ministère de l'industrie et du commerce du Québec, où ils ont contribué à l'élaboration et à la production de ces connaissances.

Il faut tenir compte aussi de la multiplication et de la diffusion massive, surtout à partir de 1977, de documents de travail gouvernementaux portant sur l'économie du Québec et ses possibilités de développement. Le Ministère de l'industrie et du commerce, l'Office de planification et de développement du Québec et surtout le Ministère d'État au développement économique en seront la source. Ces études, malgré certaines déficiences, ont contribué à organiser des données parfois dispersées, tout en cherchant à proposer une panoplie d'instruments visant à stimuler la croissance ou à fonder les grands choix politiques du gouvernement. Il faut souligner que, dans de nombreux cas, ces données ont été recueillies et compilées dans un climat de grande liberté intellectuelle et que nombre d'universitaires ont pu participer à leur élaboration, en étroite collaboration avec les chercheurs du gouvernement.

Il s'est fait aussi beaucoup de travail dans les universités elles-mêmes. Mais les chercheurs individuels se trouvaient devant une tâche particulièrement difficile dès qu'il s'agissait de constituer et de traiter le corpus de données nécessaires au test des hypothèses avancées. Il faut simplement rappeler à ce sujet que, dans les années soixante, les données gouvernementales accessibles étaient relativement peu nombreuses, que les connaissances méthodologiques étaient moins diffusées, que l'utilisation de l'ordinateur débutait et qu'elle était beaucoup plus complexe, à cause de l'absence de logiciels adaptés aux sciences sociales. On ne pouvait travailler à l'échelle qui est celle aujourd'hui. Malgré ces difficultés, les données et les documents dont on dispose sont maintenant nombreux, même s'ils laissent encore beaucoup d'espaces inexplorés. À travers

s'appuie sur Statistique Canada et les chercheurs universitaires semblent avoir tendance aujourd'hui à s'adresser très fréquemment à cet organisme. Pour les universitaires, ces données officielles sont un outil essentiel à leur travail et leur accessibilité est d'une grande importance.

9. P. FRÉCHETTE, R. JOUANDET-BERNADAT et J.-P. VÉZINA, *L'économie du Québec*, Montréal, H.R.W., 1975.

leur diffusion, un nouveau système de représentation de l'économie s'est constitué et les pratiques s'en sont trouvées peu à peu modifiées.

C) *Les économistes et l'économie québécoise*¹⁰

Quand on sait que le corps professoral des départements d'économie des universités francophones, qui compte environ cent personnes, a produit en vingt ans plus de mille cinq cents publications,¹¹ on saisit immédiatement l'étendue de la tâche qui consisterait à rendre compte de ces travaux de façon exhaustive. On peut cependant indiquer les lignes de force qui ont orienté le développement des recherches économiques.

D'après une étude réalisée par Bernard Bonin à partir des mille cinq cents publications mentionnées, les économistes des universités ont concentré une bonne partie de leurs travaux dans trois branches de l'analyse économique, parmi les vingt-deux identifiées : l'économie urbaine et régionale ; l'économétrie et l'économie mathématique ; l'économie internationale. Nous ne savons pas cependant combien, parmi ces publications, ont le Québec pour objet. Ce qui est frappant, en revanche, c'est que le travail des économistes, au contraire de celui des historiens et des sociologues, n'a conduit qu'à un très petit nombre de grandes fresques sur l'économie québécoise prise dans son ensemble. Il faut les présenter rapidement, en distinguant les ouvrages intégrés des recueils de textes.

En 1973 paraît *Une économie à libérer* de Maurice Saint-Germain.¹² Très documenté, riche d'une bonne connaissance de l'histoire économique, à laquelle il consacre de nombreuses pages synthétisant l'apport de la génération des historiens des années soixante, l'ouvrage est engagé. Inspiré par l'économie humaniste de François Perroux, mais aussi par les théories latino-américaines et par Samir Amin, l'auteur déblaie nombre de questions qui, si elles intéressent les économistes, concernent encore plus les sociologues. En fait, cet ouvrage, par ses orientations d'analyse, est beaucoup plus proche de la sociologie économique que de la recherche pratiquée dans les départements d'économie. Les concepts de dépendance (spécifiée d'ailleurs en double dépendance) et de domination se retrouveront sans aucun doute plus fréquemment dans la production sociologique que dans celle des économistes. L'interprétation dualiste, rejetée dans les années soixante-dix par les sociologues, aura par contre moins d'influence.

10. Nous tenons à remercier ici Gérard Bélanger de l'Université Laval pour l'aide très importante qu'il nous a apportée dans notre recherche bibliographique. Nous aurions aimé disposer de plus d'espace et de plus de temps pour rendre compte de façon plus détaillée des ouvrages pertinents.

11. Voir l'article de Bernard BONIN, « Une mesure de notre taille », *L'Actualité économique*, LVII, 3, 1981 : 278-286.

12. Maurice SAINT-GERMAIN, *Une économie à libérer*, Montréal, PUM, 1973.

Paru en 1975, l'ouvrage déjà mentionné de Fréchette, Jouandet-Bernadat et Vézina a des objectifs pédagogiques et descriptifs. Il s'attaque aux thèmes classiques de l'analyse économique, synthétise de nombreux travaux ponctuels et fait aussi appel à l'histoire économique. Les auteurs, dans une perspective nationaliste, sont très préoccupés par l'avenir de l'économie du Québec, dont ils constatent le déclin dans l'ensemble canadien. L'accent mis sur le contrôle de l'investissement étranger, le soutien aux entreprises autochtones et au secteur coopératif, le rôle moteur accordé à l'État québécois, à travers notamment les sociétés d'État, pour accroître les investissements dans les secteurs productifs, et même l'introduction de Jacques Parizeau rappellent les préoccupations et peut-être même le programme de ceux qui seront portés au pouvoir en 1976 et de nombre de ceux qui les ont soutenus. On les retrouvera sous une forme opérationnelle plus développée dans *Bâtir le Québec*. Cet ouvrage indique que, dès le milieu des années soixante-dix, les principales caractéristiques de l'économie québécoise contemporaine étaient clairement identifiées.

Plusieurs recueils de textes ont permis par ailleurs de mettre en évidence les questions pertinentes à l'identification de l'économie québécoise. L'historien Robert Comeau avait, en 1969, réuni sous le titre d'*Économie québécoise* une vingtaine de textes importants en histoire économique, épistémologie de la recherche historique et sur la pensée socio-économique.¹³ Sous un titre presque identique, Rodrigue Tremblay reprendra, en 1976, plusieurs des contributions de cet ouvrage, en y rajoutant près d'une vingtaine d'articles relatifs au fédéralisme, à l'activité économique, à la structure de l'économie québécoise (dépendance, recul, faiblesses, tertiarisation), aux investissements étrangers, au développement régional et aux marchés financiers.¹⁴ Ces deux anthologies seront très utiles pour éviter que des textes dispersés ne tombent dans l'oubli de la production multiple des revues.

Jean-Luc Migué, en 1971, avait surtout fait appel à des économistes pour son recueil collectif : *Le Québec d'aujourd'hui : regards d'universitaires* et, comme l'indique Fernand Dumont dans sa préface, « tous les aspects essentiels de la structure de notre société et des politiques qu'elle implique » sont abordés : alourdissement du budget de l'État pour des services constants, réforme de la carte électorale, multinationales et État au Québec, idéologies, information, justice, objectifs de développement, critique de la théorie paralléliste du développement québécois, c'est-à-dire de la reprise progressive du contrôle de l'économie par la construction d'une bourgeoisie autochtone (J.-L. Migué).¹⁵

13. Robert COMEAU (éd.), *op. cit.*

14. Rodrigue TREMBLAY (éd.), *L'économie québécoise*, Montréal, PUQ, 1976.

15. Jean-Luc MIGUÉ (éd.), *Le Québec d'aujourd'hui. Regards d'universitaires*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1971.

Si les grandes fresques sont peu nombreuses, les travaux plus ponctuels foisonnent. Pour tenter d'y voir plus clair, Lucie Dumais a examiné les travaux parus dans *L'Actualité économique*, les principales études économiques gouvernementales et quelques-uns des ouvrages publiés par les économistes. Pour faciliter la comparaison avec les travaux des autres disciplines, une périodisation a été arbitrairement effectuée à partir du point tournant de 1976.

1. La thématique de 1965 à 1975

À la lecture de *L'Actualité économique*, on se rend compte qu'au cours de cette période, les économistes ont eu quatre préoccupations manifestes dans leurs analyses sur le Québec : la modernisation industrielle, les déséquilibres régionaux, la planification et les investissements étrangers. Les travaux sur la modernisation industrielle partent, dans de nombreux cas, et cela continue aujourd'hui, de comparaisons Québec/Ontario. On compare les structures industrielles des deux provinces et on souhaite que le Québec, cantonné le plus souvent aux industries légères et aux biens non durables, imite l'Ontario plus moderne et plus prospère avec ses industries de biens durables.¹⁶

Les nombreuses comparaisons Québec/Ontario, qui seront utilisées à profusion sur des secteurs comme l'énergie, les finances publiques et les programmes de santé, par exemple, ont mis en relief, au tournant des années soixante-dix, les problèmes liés aux déséquilibres régionaux au Canada. Nombre d'études vont aussi être mises en œuvre sur le développement régional. Parmi les travaux des économistes qui ont eu une influence politique importante, il faut évidemment retenir le rapport Higgins/Martin/Raynauld, définissant Montréal comme le pôle moteur de l'économie québécoise.¹⁷ Montréal est ainsi devenu « zone désignée » du gouvernement fédéral. Un débat important naîtra de cette recommandation, animé notamment par Alfred Dubuc, inquiet d'une politique privilégiant Montréal au détriment possible du développement des régions périphériques.¹⁸ Au plan des politiques, le débat sera remporté par Higgins, Martin et Raynauld. En 1976 paraîtra le rapport du groupe sur l'urbanisation, presque exclusivement consacré au développement de Montréal.¹⁹

16. Marcel DANEAU, « Évolution économique du Québec, 1950-1965 », *L'Actualité économique*, XLI, 4, 1966 : 659-692. Jean-Paul CHÂTEAU, « Croissance et structure des secteurs manufacturiers au Québec et en Ontario, 1949-1963 », *L'Actualité économique*, XLIV, 3, 1968 : 492-527.

17. B. HIGGINS, F. MARTIN et A. RAYNAULD, *Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec*, Ottawa, Ministère de l'expansion économique régionale, 1970.

18. Alfred DUBUC, « Recul de Montréal ou sous-développement du Québec? », dans : Rodrigue TREMBLAY (éd.), *op. cit.* : 439-448.

19. Groupe de travail sur l'urbanisation, *L'urbanisation au Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1976.

Les travaux sur l'urbanisation susciteront par ailleurs des recherches sur le transport urbain et la gestion des coûts du transport.²⁰

Un autre thème important intéressera les économistes comme les sociologues : la planification et le rôle de l'État dans la définition d'une politique économique, fruit de la concertation entre les agents économiques. On retiendra en particulier les travaux de Croizat, Dehem, Parenteau, Rabeau et Jouandet-Bernadat sur cette question.²¹ Le Ministère de l'industrie publiera en 1974, sous le titre *Une politique économique québécoise*, le rapport Descôteaux, qui préfigure pour le secteur manufacturier, mais de façon beaucoup moins publicisée, *Bâtir le Québec*.²²

La dernière préoccupation importante a été celle des investissements étrangers, qui ont à maintes reprises fourni l'occasion de débats dans l'histoire du Québec et du Canada.²³ L'une des questions sous-jacentes à ces travaux était de savoir si, faute de capital autochtone et compte tenu des faiblesses structurelles de l'économie québécoise, on pouvait s'en remettre à une croissance induite de l'extérieur, surtout par le capital américain, sans risquer en même temps l'assimilation culturelle.²⁴ Plus concrètement, l'étude d'André Raynaud sur la propriété des entreprises, en 1961, pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, dont les premiers résultats seront publiés en 1971, permettra d'identifier le poids du capital étranger, mais aussi celui de

20. Fernand MARTIN, *La dynamique du développement urbain*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1976. Mario POLÈSE, *Le commerce et la distribution au Québec, tissu urbain*, Québec, Ministère de l'industrie et du commerce, 1977, vol. 3; *Distance de Montréal et développement économique urbain*, Montréal, I.N.R.S.-Urbanisation, 1977. G. BÉLANGER, J.-L. MIGUÉ et M. BOUCHER, *Le prix du transport au Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978. Michel BOUCHER, *Une analyse économique de la réglementation québécoise de l'industrie du camionnage*, Ottawa, Commission canadienne du transport, 1979. Marc J.I. GAUDRY, « A digit-model of travel mode choice in Montréal », *Revue canadienne d'économie*, XIII, 2, 1980 : 268-279.

21. Pour les travaux d'économistes, retenons : Maurice CROIZAT, « Les incidences de la planification sur les structures de l'État », *L'Actualité économique*, XLII, 1, 1966 : 5-37. Roger DEHEM, *Planification économique et fédéralisme*, Québec, PUL, 1968. Roland PARENTEAU, « L'expérience de la planification au Québec », *L'Actualité économique*, XLV, 4, 1970 : 679-696. Yves RABEAU, « La structure des dépenses en biens et services du gouvernement fédéral au Québec et la croissance économique », *L'Actualité économique*, XLVIII, 1, 1972 : 62-84. Roland JOUANDET-BERNADAT, « Bilan, perspectives et éléments de stratégie. Secteur des industries manufacturières », *L'Actualité économique*, L, 3, 1974 : 342-350.

22. Ministère de l'industrie et du commerce, *Une politique économique québécoise*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1974.

23. Dans sa thèse de doctorat, l'historien Yves ROBY fait remarquer que « les journaux nous [ont] rapidement révélé que l'industrialisation du Québec et, par-dessus tout, la pénétration du capital américain sont les caractéristiques de la question économique qui ont le plus frappé l'imagination des Québécois durant la décennie 1920 ». (*Op. cit.*, p. 5.)

24. François-Albert ANGERS, « Le problème psychologique et pratique de l'investissement étranger », *L'Actualité économique*, XLII, 2, 1966 : 339-345. Robert GILPIN, « Les investissements directs américains et les deux nationalismes canadiens », *Études internationales*, II, 1, 1971 : 44-57.

la propriété francophone et anglophone dans l'économie québécoise.²⁵ Cette étude empirique donnera l'élan à la production de nombreux travaux et à de nombreuses réflexions. On sait que ces données ont été mises à jour et précisées, en 1974, pour l'industrie, par Arnaud Sales, et qu'André Raynauld et François Vaillancourt ont publié, en 1984, les résultats obtenus pour l'année 1978.²⁶ Nous y reviendrons.

Confronté au Rapport Watkins (1968) et au Rapport Gray (1971),²⁷ qui aboutira à la création de l'Agence fédérale d'examen des investissements étrangers (FIRA), le gouvernement du Québec ne pourra lui-même échapper à une réflexion approfondie sur cette question. Celle-ci donnera lieu au Rapport Tetley²⁸ qui, comme le Rapport Descôteaux, préfigure *Bâtir le Québec* dans plusieurs de ses recommandations.

Il ne faut pas oublier que c'est à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix que la politique de la santé est mise en place. Plusieurs études économiques importantes ont été réalisées à cette époque. Ainsi, en 1967, Thomas Boudreau publiera *L'économique de la santé*. En 1970, pour la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, il évaluera les coûts dans le secteur hospitalier.²⁹ Des études plus critiques seront publiées par Gérard Bélanger et Jean-Luc Migué, qui font état du faible taux de productivité dans les services publics, notamment dans le secteur de la santé mais aussi dans le secteur de l'éducation.³⁰ Ces travaux relèvent donc plus spécifiquement de l'analyse des programmes gouvernementaux et de la gestion des finances publiques. Les recherches plus spécialisées reprendront dans les années quatre-vingt avec de nouveaux chercheurs.³¹

25. André RAYNAULD, « La propriété et la performance des entreprises établies au Québec », *Études internationales*, II, 1, 1971 : 81-109.

26. Arnaud SALES, *La bourgeoisie industrielle du Québec*, Montréal, PUM, 1979. A. RAYNAULD et F. VAILLANCOURT, *L'appartenance des entreprises : le cas du Québec en 1978*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1984. (« Dossiers du Conseil de la langue française ».)

27. Melville-Henry WATKINS (dir.), *Propriété étrangère et structure de l'industrie canadienne*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1968. Gouvernement du Canada, *Investissements étrangers directs au Canada*, Ottawa, Information Canada, 1972.

28. Gouvernement du Québec, *Le cadre et les moyens d'une politique québécoise concernant les investissements étrangers* (Rapport TETLEY), Québec, 1973, (révisé de mars à juin 1974).

29. Thomas J. BOUDREAU (éd.), *L'économique de la santé*, Faculté de médecine, Université de Sherbrooke, 1967 ; en collaboration avec Richard BÉLAND, *La prévision de la main-d'œuvre dans le secteur hospitalier*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1970. (Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, annexe 8.)

30. G. BÉLANGER et J.-L. MIGUÉ, *Le prix de la santé*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1972. Gérard BÉLANGER, « Le secteur public : un budget croissant pour des services constants », dans : Jean-Luc MIGUÉ (éd.), *op. cit.*, 17-30.

31. F. CHAMPAGNE, A.-P. CONTANDRIOPOULOS, M.-A. FOURNIER et C. LAURIER, « Le système de soins au Québec : une organisation visant l'équité et le respect des libertés individuelles », *Revue*

Si, dans les années soixante et au tournant des années soixante-dix, les études orientées vers la structure économique du Québec sont fréquemment liées à une perspective modernisatrice, on observe un changement important au milieu des années soixante-dix. En effet, les études globales de l'économie feront moins référence aux faiblesses d'une économie arriérée qu'à l'ajustement d'une structure devenue plus moderne et même hypertertiariée, et les analyses accorderont une grande attention à l'intégration internationale du Québec en rapport avec les marchés et la structure de ses exportations. Rappelons, par exemple, les propositions de Rodrigue Tremblay sur la création d'un éventuel marché commun Québec/États-Unis.³²

2. Les orientations de la recherche à partir de 1976

Il n'y a évidemment pas de rupture dans la thématique de recherche des économistes. Les analyses de la structure économique, des disparités régionales et de l'économie internationale sont toujours dominantes. Cependant, l'angle d'approche va se modifier. C'est ainsi qu'à propos des déficiences structurelles, on s'intéressera au contrôle des secteurs industriel et financier ; qu'à propos des disparités régionales, on prêtera attention au mode de fonctionnement du fédéralisme canadien ; qu'en relation avec l'environnement international, on mettra l'accent sur la gestion des échanges commerciaux, sur les tarifs douaniers et sur la nécessité de se situer clairement sur le marché international. Parmi ces nouveaux thèmes de recherche, plusieurs se rapportent au débat introduit par le Parti québécois sur la souveraineté-association. D'autres prendront toute leur vigueur sur la question des dépenses publiques et l'intervention de l'État.

En fait, c'est par l'intermédiaire des publications préparées pour le Gouvernement du Québec que l'influence du travail des économistes — auxquels d'autres spécialistes des sciences sociales se sont d'ailleurs joints — apparaît la plus considérable dans la construction sociale de l'économie québécoise, mais aussi de sa gestion. Dans la filiation directe du Rapport Descôteaux et du Rapport Tetley, plusieurs documents vont proposer un diagnostic sur l'État et l'économie québécoise en même temps que des lignes d'intervention pour l'État provincial. Il s'agit évidemment des rapports ou exposés tels que *Bâtir le Québec* (1979), du rapport du groupe de travail sur *L'épargne* (1980), du rapport sur *L'électricité* (1980) et du *Virage technologique* (phase 2 de *Bâtir le Québec*)

française des finances publiques, 2, 1983 : 57-79. André-Pierre CONTANDRIOPOULOS, *La décentralisation dans le domaine des affaires sociales*, Montréal, Administration et santé, 1981 ; *Les effectifs médicaux au Québec : situation de 1976 à 1980 et projection pour 1984*, Montréal, Corporation professionnelle des médecins du Québec, 1981.

32. Rodrigue TREMBLAY, *Indépendance et marché commun Québec/États-Unis*, Montréal, Jour, 1970.

(1982).³³ Ces exposés de politique sont en général bien documentés et ils témoignent d'une conception beaucoup plus cohérente qu'auparavant de l'intervention gouvernementale dans le développement économique. Diagnostiquant un dynamisme insuffisant de l'économie, notamment du secteur privé, l'État québécois n'hésite plus à s'arroger un rôle majeur dans le développement, en visant d'une part la dynamisation de l'entreprise privée et, d'autre part, le redéploiement de l'économie à partir des ressources naturelles et des industries de base. L'exposé sur *Le virage technologique* maintiendra dans l'ensemble le cap défini précédemment, en mettant l'accent cette fois sur l'importance des grands projets, du tertiaire moteur et des nouvelles technologies.³⁴ Mais le thème de la rationalisation et du contrôle plus étroit des activités gouvernementales fait aussi son apparition, indiquant le début d'une phase de mise en question de la place de l'État dans l'économie.

Il faut encore rappeler les études de prospective économique menées par le groupe Gamma de Kimon Valaskakis pour l'Office de planification et de développement du Québec. Ces travaux permettaient de situer de façon très large l'économie québécoise et ses problèmes. À l'occasion du débat sur la souveraineté-association, plusieurs documents importants ont été réalisés, pour le compte du Ministère des affaires gouvernementales notamment, sous l'hypothèse de la souveraineté du Québec : réflexions sur la question monétaire, sur les relations Québec/Canada/Europe, ou sur les exportations.³⁵

33. Gouvernement du Québec, Ministère du développement économique, *Bâtir le Québec. Énoncé de politiques économiques*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979 ; *L'épargne. Rapport du groupe de travail sur l'épargne du Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980 ; *L'électricité. Facteur de développement industriel au Québec* (rapport préparé dans le cadre de l'élaboration de l'énoncé de politiques économiques, *Bâtir le Québec*), Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980.

34. Gouvernement du Québec, Ministère du développement économique, *Le virage technologique. Programme d'action économique 1982-1986*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1982.

35. B. BONIN, M. POLÈSE et al. (Groupe BONIN), *À propos de l'association économique Canada-Québec*, Québec, ÉNAP, 1980, (regroupant les textes de F. CHARBONNEAU-CHEVALLARD et al., B. FORTIN, V. LEROY, P.-P. PROULX, L. DULUDE et Y. RABEAU, L.-N. TELLIER, K. VALASKAKIS). À ce sujet, voir aussi : Jean-Claude CLOUTIER, « Les publications du gouvernement québécois », *Recherches sociographiques*, XXI, 3, 1980 : 355-371. Vely LEROY, *La question monétaire en rapport avec le Québec : l'actualité générale du problème sous le régime fédéral et les perspectives issues du projet de souveraineté-association*, Ministère des affaires intergouvernementales, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978. M. BOISVERT, C. PESTIAU, M. POLÈSE et L.-N. TELLIER (éds), *Le Québec et ses partenaires économiques canadiens*, ASDEQ, Montréal, Quinze, 1978. Kimon VALASKAKIS, *L'« option Europe »*, analyse de la plausibilité d'une association Québec/Canada/Europe, Québec, Ministère des affaires intergouvernementales, 1978. Carmine NAPPI, *La structure des importations du Québec*, Montréal, Institut C.D. Howe, 1978. V. CORBO et A. MARTENS, « Le tarif extérieur et la protection de l'activité manufacturière québécoise : nouveaux résultats (1966-1977) », *L'Actualité économique*, LVI, 1, 1980 : 5-39. Jalul AHMAD, « Diversion et création d'échanges commerciaux dans le cadre du système canadien de préférences tarifaires », *L'Actualité économique*, LV, 1, 1979 : 68-81. Louise SÉGUIN-DULUDE, « Analyse de la politique commerciale canadienne : rétrospective et synthèse », *L'Actualité économique*, LV, 3, 1979 : 303-337.

Ainsi s'aperçoit-on que les grands débats politiques ont donné l'impulsion à des vagues de recherche économique qui ont joué un rôle important à la fois dans la construction sociale de l'économie québécoise et la définition des politiques gouvernementales. Ces intérêts seront répercutés dans plusieurs congrès de l'Association des économistes québécois (ASDEQ) à propos de l'indépendance, des problèmes de l'économie ou des centres de décision économique.³⁶ Les Actes du colloque de 1977 sur les problèmes de l'économie québécoise présentent un tableau plutôt sombre. La liste des faiblesses structurelles est longue : elle inclut le chômage, l'exode de la main-d'œuvre et de l'épargne, la dépendance économique, les disparités régionales et ethniques, la faible capitalisation des entreprises, l'inflation et la négligence socio-économique (pollution, faute d'aménagement...). Le colloque de 1978 est consacré, comme l'indique Luc-Normand Tellier, à la préoccupation traditionnelle des francophones à l'égard du contrôle de l'économie québécoise : *Qui décide au Québec?* Les participants mentionnent que le secteur financier — surtout en ce qui a trait au crédit commercial et industriel — échappe encore au contrôle des francophones ; que le secteur coopératif, même si la prise de décision y est plus ancrée localement, est limité dans sa croissance ; que l'État québécois est un des seuls agents importants permettant de pallier l'absence de contrôle autochtone sur les secteurs clés ; mais que cet État ne doit pas non plus prendre trop de place. On y discute donc aussi du rôle de l'État dans les années 1980.

En fait, à la fin des années soixante-dix, deux orientations politiques majeures se dessinent relativement à la question du rôle de l'État. D'un côté ceux qui se situent dans le courant du *Public choice*, de l'État minimal,³⁷ de l'autre, les partisans de l'intervention de l'État et d'un certain nationalisme économique, associés de près ou de loin aux gouvernements en place. Les discussions porteront aussi bien sur l'investissement étranger, l'abaissement des barrières tarifaires, les politiques linguistiques du gouvernement du Québec, les réglementations gouvernementales touchant les entreprises que sur l'existence de sociétés d'État ou les modèles d'intégration économique avec le Canada.

À côté des travaux qui s'inscrivent dans des débats politiques importants, la préférence des universitaires pour des travaux plus ponctuels, plus techniques

36. Luc-Normand TELLIER (éd.), *Économie et indépendance*, ASDEQ, Montréal, Quinze, 1977 ; *Problèmes actuels de l'économie québécoise*, ASDEQ, Montréal, Quinze, 1978 : avec Jean-Yves DESROSIERS (éds), *Qui décide au Québec?*, ASDEQ, Montréal, Quinze, 1978.

37. Jean-Luc MIGUÉ, *L'économiste et la chose publique*, Sillery, PUQ, 1979 ; *Les nationalismes au Canada : perspective économique*, Montréal, Institut C.D. Howe, 1979 ; « Le marché politique au Canada », *Analyses de politiques*, II, 1, 1976 : 78-90. A. BRETON, *Le bilinguisme : une approche économique*, Montréal, Institut C.D. Howe, 1978. Gérard BÉLANGER, « En plus de se parler, faut-il décider au Québec ? », dans : J.-Y. DESROSIERS et L.-N. TELLIER (éds), *op. cit.* : 19-27 ; *L'économie du secteur public*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1981. Léon COURVILLE, « Ignorance et prétention de l'interventionnisme » (critiquant *Bâtir le Québec*), *Libre-magazine*, juin 1980 : 18-21.

que critiques, ne les a pas empêchés de s'attaquer à des problèmes importants des années quatre-vingt, tels que le chômage et les échanges commerciaux. Les questions du transport, de la santé, de l'éducation, des groupes linguistiques et des revenus, ainsi que celles des coopératives et du régime fiscal ont donné lieu à un nombre considérable de publications et il n'est guère possible de les passer ici toutes en revue.

En gros, on peut donc dire que l'économie québécoise a été analysée par les économistes d'un point de vue global le long des avenues de recherche telles que l'ajustement régional, la structure industrielle, les stratégies commerciales (surtout dans une perspective canadienne), Montréal comme centre de croissance et l'intervention gouvernementale.

D) *Les sociologues et politologues sur le terrain économique*

Au cours des années soixante, les sociologues ont peu apporté à l'étude du champ économique. Les historiens, on l'a vu, occupaient le terrain.³⁸ On reconnaîtra cependant une filiation entre les préoccupations des sociologues du travail et la montée des intérêts pour l'étude des classes sociales et pour la sociologie du développement.³⁹ L'aménagement du territoire, l'urbanisation et les élites sont les thèmes les plus proches de la sociologie économique qui puissent être retrouvés, avant 1969, dans *Recherches sociographiques*, à l'époque la seule revue québécoise de sociologie. Il ne faut pas oublier non plus l'ensemble des efforts réalisés à *Parti pris* pour réinsérer dans l'analyse le champ économique. André-J. Bélanger a souligné notamment que les travaux de Jean-Marc Piotte sont ceux qui se rapprochent « le plus de l'aire économique comme aire privilégiée de la pratique sociale ». ⁴⁰ Mais ce qui intéresse le plus celui-ci, ce sont les conséquences culturelles de l'industrialisation capitaliste et l'américanisation, qui inquiètent à cette époque la plupart des intellectuels. Bélanger montre encore que, dans *Parti pris*, « le facteur économique est peu retenu comme objet d'analyse dans l'évaluation des rapports de domination ». ⁴¹ Toujours selon

38. Il est significatif, par exemple, que ce soit Albert FAUCHER qui ait signé la communication « Pouvoir politique et pouvoir économique dans l'évolution du Canada français » du colloque sur *Le pouvoir dans la société canadienne-française*, organisé par *Recherches sociographiques* en 1966 (VII, 1-2, 1966 : 61-79).

39. Par exemple, l'étude de Dofny et Garon-Audy sur les ingénieurs, celle de Mayer sur le même sujet, celle de Dofny et Bernard sur le syndicalisme et sur la stratification, de David et Dofny sur les travailleurs de la métallurgie. Il ne faut pas oublier non plus de mentionner l'important travail de M.-A. TREMBLAY et G. FORTIN sur *Les comportements économiques de la famille salariée au Québec* (Québec, PUL, 1964).

40. André J. BÉLANGER, *Ruptures et constantes*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1977, p. 153. L'auteur se réfère ici à l'article de Jean-Marc PIOTTE, « Du duplessisme au F.L.Q. », *Parti pris*, I, 1, 1963 : 18-30.

41. *Id.*, p. 152.

l'auteur de *Ruptures et constantes*, il faudra attendre l'article de Gabriel Gagnon sur les leçons de l'Amérique latine et celui de Bourque, Pichette, Pizarro et Racine pour resituer le Québec dans les grands axes du développement continental et le définir comme région au sein de l'ensemble nord-américain.⁴² Le débat, dans lequel le Québec est défini soit comme un espace régional, soit comme un espace national, sera relancé à l'occasion du référendum par la Commission de l'unité canadienne et le Livre blanc sur la souveraineté-association et, plus récemment encore, par Boismenu, Bourque, Denis, Duchastel, Jalbert et Salée.⁴³ Préfigurant les débats courants de la fin des années soixante-dix, *Parti pris*, avec le « Manifeste » et les textes de Paul Chamberland, Gérard Godin et Robert Maheu, lance la question du lien entre le parti au pouvoir et l'émergence d'une bourgeoisie autochtone.

Le chemin commence donc à être balisé. Mais les sociologues se trouvent en fait mobilisés sur le terrain par deux idées clés : la planification et la participation, à l'occasion de « l'exercice du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec ». Dès 1960, Gabriel Gagnon se prononce dans *Cité libre* pour une planification régionale et démocratique. L'idée est récupérée dans une perspective expérimentale et le mandat est donné au B.A.E.Q. de préparer pour 1966 un plan d'aménagement du territoire-pilote. Une génération de sociologues y fera ses armes. Mais les philosophies qui sont à la source du projet diffèrent. Les technocrates ne suivront pas le même chemin que les autogestionnaires. Il faut relire le texte de Jean-Claude Lebel sur l'utilisation de l'animation sociale dans le processus de modernisation ou celui de Guy Coulombe, pour qui l'animation n'est qu'un moyen d'aménager, et bien entendu se reporter à l'analyse de Jean-Jacques Simard sur « la longue marche » de ces technocrates.⁴⁴

Québec 1960-1980, la crise du développement, édité par Gabriel Gagnon et Luc Martin et paru en 1973, peut être considéré comme le premier véritable outil de sociologie économique au Québec et il est significatif qu'il soit axé sur la planification et la participation. À la fin de l'ouvrage, les auteurs, pour qui le choix fondamental auquel les Québécois auront à faire face au cours des années soixante-dix apparaît de plus en plus inséré dans sa dimension véritable, qui ne peut être que continentale et internationale, proposent en conclusion un programme pour la sociologie du développement qui, dix ans après, semble être partiellement réalisé : étude de la domination économique au Québec,

42. Gabriel GAGNON, « Les leçons de l'Amérique latine », *Parti pris*, IV, 3-4, 1966 : 103-107. G. BOURQUE, M. PICHETTE, N. PIZZARO et L. RACINE, « Organisation syndicale, néo-capitalisme et planification », *Parti pris*, IV, 7-8 : 5-27, (cités par André-J. BÉLANGER, *op. cit.*, p. 172).

43. G. BOISMENU, G. BOURQUE, R. DENIS, J. DUCHASTEL, L. JALBERT et D. SALÉE, *Espace régional et nation*, Montréal, Boréal Express, 1983.

44. Jean-Jacques SIMARD, *La longue marche des technocrates*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1979. Voir encore à ce sujet : André-J. BÉLANGER, *op. cit.*, p. 171.

notamment étude précise de la dépendance du Québec vis-à-vis du capital étranger encore mal connue, étude des classes sociales qui soit autre chose que des études de stratification et de mobilité ou de « grandes fresques d'inspiration marxiste où la vision idéologique rejoint assez difficilement les sentiers plus modestes de l'empirie ». Étude enfin des utopies autogestionnaires comme prélude possible à « une nouvelle floraison de la liberté et de la créativité ». ⁴⁵ Un an après, Gabriel Gagnon éditera le numéro thématique de *Sociologie et sociétés: Domination et sous-développement*, continuant ainsi son travail de regroupement des énergies dans le champ de la sociologie économique. ⁴⁶ Y voisineront des textes de Samir Amin, Jorge Niosi, Arnaud Sales, Carla Lipsig-Mummé et John Mummé, Gabriel Gagnon, traitant directement des thèmes de la domination étrangère, des politiques de développement et des stratégies de classes.

C'est à partir de 1976 qu'un ensemble d'ouvrages répondant aux vœux de Gabriel Gagnon et de Luc Martin viendront accroître les connaissances systématiques sur la structure du capital, les caractéristiques de la classe dirigeante et les organisations patronales. La création de la revue *Possibles* et les expériences autogestionnaires du Jal ou de Tricofil permettront d'explorer aussi les utopies autogestionnaires. Il faut maintenant tenter de resituer ces travaux par rapport aux principaux courants de recherche en sociologie économique ; on pourra d'abord se référer au tableau comparatif des grandes préoccupations des sociologues entre la fin des années soixante et aujourd'hui, que nous avons dressé en examinant des revues comme *Recherches sociographiques*, *Sociologie et sociétés* ou les *Cahiers du socialisme*.

II. LES COURANTS DE RECHERCHE EN SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE

Revenons au tournant des années soixante, où presque partout dans le monde la tendance est à la modernisation, à la décolonisation et à l'intervention de l'État. Ces trois mouvements sont au cœur des débats sur le développement dans de nombreuses sociétés et particulièrement au Québec. Les sciences sociales ne peuvent que s'en emparer pour développer de nouveaux systèmes d'interprétation sur les changements sociaux en cours. La question de la modernisation sera la première à l'ordre du jour.

45. G. GAGNON et L. MARTIN (éds), *Québec 1960-1980. La crise du développement*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1973, p. 497.

46. *Sociologie et sociétés*, VI, 2, 1974.

A) *Du retard du Québec au virage technologique :
la modernisation*

Si la sociologie économique n'est pas encore née au Québec, la sociologie dans son ensemble se trouve forcée à réfléchir sur la force du mouvement de modernisation. Historiens, économistes et sociologues débattent longuement à cette époque du retard du Québec et du rattrapage qui, indépendamment du contenu de ces débats, sont des cadres d'analyse très voisins de ceux de la théorie de la modernisation qui est à l'époque une des perspectives dominantes de la sociologie du développement. Cette théorie, dont les faiblesses ont été maintes fois critiquées, semble pourtant avec le recul refléter sinon décrire un mouvement caractéristique de la société québécoise. Si, dans la plupart des pays de la périphérie, la modernisation n'a que partiellement réussi ou même échoué (il suffit de penser à l'Alliance pour le progrès et à ses résultats en Amérique latine), le Québec (mais il était déjà industrialisé) peut paraître illustrer assez bien la théorie et ce n'est pas un hasard si l'ouvrage-synthèse de McRoberts et Posgate sur l'évolution du Québec dans les vingt dernières années s'intitule *Développement et modernisation du Québec* et s'il s'appuie au moins partiellement sur cette théorie.⁴⁷ Celle-ci, dont on peut trouver l'une des formulations les plus claires dans le travail de Daniel Lerner paru en 1958,⁴⁸ reprend en fait différents modèles théoriques du changement proposés dans le passé et les applique en les adaptant aux pays en développement. Parmi les traits caractéristiques du processus de modernisation décrits alors figuraient l'adoption d'une technologie scientifique, la commercialisation de l'agriculture, l'industrialisation de la production, l'urbanisation, la sécularisation de la religion, l'ouverture du système de stratification, l'établissement de systèmes d'éducation, le déclin de la famille élargie, la disparition des coutumes et la montée de systèmes de droit formel, le développement de nouvelles formes de mobilisation politique et le développement de systèmes complexes d'administration publique.⁴⁹

L'un des traits caractéristiques mais aussi l'un des problèmes de la théorie de la modernisation était l'accent mis sur les déterminants sociaux internes du changement économique et social. Ceux-ci étaient fortement liés à la dichotomie entre les valeurs modernes et traditionnelles et au processus psychosociologique de leur intégration par les individus comme une condition et une conséquence du changement. En revanche, peu d'attention était accordée aux conditions historiques, aux forces sociales, aux luttes de pouvoir et, bien entendu, à la structure et au mode de fonctionnement de l'économie internationale. Ce type d'orientation nous a valu plusieurs travaux liés à l'école psychologique sur

47. K. McROBERTS et D. POSGATE, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983.

48. Daniel LERNER, *The Passing of Traditional Society*, Glencoe (Ill.), Free Press, 1958.

49. H. MAKLER, A. SALES et N. SMELSER, *op. cit.*

*Aperçu des grands thèmes et courants de recherche en sociologie économique
au Québec, 1960-1980.*

PÉRIODE	THÈMES	COURANTS
Fin des années 1960	Aménagement du territoire Urbanisation Élites francophones et anglophones Entrepreneurship	Modernisation Structuro-fonctionnalisme Monographies Sociographies
Début des années 1970	Rôle de l'État : - régulation socio-économique - instrument du capital Développement dépendant du Québec	Sociologie de l'administra- tion publique Sociologie marxiste Théorie de l'impérialisme Théorie de la dépendance
Milieu des années 1970	Subordination politique Rapports État fédéral/État provincial Domination capitaliste Rapports gouvernement/patronat Structure de la propriété du capital Rapports bourgeoisies américaine, cana- dienne et québécoise francophone Nature de la Révolution tranquille	Théorie marxiste du chan- gement social et des luttes de classe Théorie des formations so- ciales dépendantes Sociologie de la domination et du sous-développement
Fin des années 1970	Nature de classe du Parti québécois Question nationale et ses implications au plan économique et social Orientation de classe de l'option souve- raineté-association Question de la nouvelle petite bourgeoi- sie Capital et bourgeoisie au Québec Sociétés d'État, coopératives, P.M.E. Montée de la bourgeoisie francophone Espace régional et nation Continentalisation et mondialisation de l'économie/Développement national Sociologie de la science L'État et la crise du fédéralisme	Dominance du marxisme dans ses multiples variantes Impact du nationalisme Courant autogestionnaire Multiplication des re- cherches et des analyses
Début des années 1980	Question nationale (suite) et région Inégalités sociales Multinationalisation Rapports entre le secteur public et le sec- teur privé Pouvoir technocratique et bureaucra- tique Informatisation de la société	Déclin du marxisme ortho- doxe Sociologie critique Sociologie des mouvements sociaux Nouvelles théories de l'État

l'entrepreneurship dans la tradition de David McClelland et d'Everett Hagen.⁵⁰ Je pense notamment aux travaux d'Auclair et Read sur le leadership industriel pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et aux hypothèses de Pierre Harvey sur la question des valeurs et des attitudes des Canadiens français vis-à-vis du capitalisme.⁵¹ Mais dès la fin des années soixante, ce type d'interrogations est déjà en train de s'évanouir; la modernisation est sur les rails, même s'il faut continuer à en surveiller et à en diriger le mouvement.

Le mouvement de modernisation qui touche le système d'éducation, l'appareil d'État provincial, la prise en main d'un secteur aussi vital que celui de l'énergie hydro-électrique, le droit du travail et les systèmes de protection sociale font apparaître avec plus de force encore les limites structurelles de nature économique, politique et, encore plus, émotionnellement culturelle, puisque la bataille linguistique fait rage. Ceci explique que, même si la question nationale sous une forme renouvelée est à l'ordre du jour dès 1960 avec l'apparition du R.I.N., c'est lorsque la première phase de la modernisation est achevée que le mouvement national prend son véritable essor. L'attaque de l'idéologie du rattrapage est alors décisive et le thème de la modernisation fait place aux thèmes plus radicaux liés à la libération et à la décolonisation.

B) *Dépendance économique, subordination politique et oppression nationale*⁵²

La modernisation et la recherche par les Québécois francophones d'une réorganisation du pouvoir permettant à la société québécoise de prendre possession de son avenir se heurtent de plein fouet à des obstacles structurels importants. Il s'agit évidemment au plan économique de la structure de la propriété des entreprises industrielles, financières et commerciales et de l'organisation des marchés; au plan politique, de l'insertion du Québec dans la fédération canadienne; au plan culturel, en relation avec les précédents obstacles, de la difficulté à imposer le français comme langue prédominante

50. David MCCLELLAND, *The Achieving Society*, Princeton (N.J.), Van Nostrand, 1961. Everett E. HAGEN, *On the Theory of Social Change*, Homewood (Ill.), Dorsey Press, 1962; « Wealth and economy », dans : *Comparative Theories of Social Change*, Ann Arbor (Mich.), Foundation for Research on Human Behavior, 1966.

51. G. AUCLAIR, *Cultural Differences in Attitudes Toward Industrial Leadership: Their Existence and Impact on Managerial Styles and Organizational Climate in Large Canadian Industrial Organizations*, Montréal, H.É.C., 1970 (ronéotypé). Voir aussi : Pierre HARVEY, « La perception du capitalisme chez les Canadiens français : une hypothèse pour la recherche », dans : Jean-Luc MIGUÉ (éd.), *op. cit.* : 129-137; « Pourquoi le Québec et les Canadiens français occupent-ils une place inférieure sur le plan économique? », *Le Devoir*, 13 et 14 mars 1969.

52. Pour reprendre le titre de l'article de Paul-R. Bélanger et Céline Saint-Pierre dans *Sociologie et sociétés*, X, 2, 1978.

pour assurer une sécurité culturelle à la société. Compte tenu de la distance d'une quinzaine d'années qui nous sépare du début des années soixante-dix, on peut avoir quelque peu oublié le poids énorme de ces obstacles, tout autant que les clameurs des manifestations contre le Bill 63, l'humiliation de la loi des mesures de guerre, l'emprisonnement des chefs syndicaux et les inquiétudes constantes quant à la qualité de la vie démocratique. Il n'est donc pas étonnant que ces éléments aient imposé, au plan des analyses, un rapprochement radical de la situation québécoise avec les situations coloniales pures ou avec la situation des pays latino-américains, même si cela était souvent abusif. Pour de nombreux auteurs, le colonialisme intérieur se doublait de la dépendance à l'égard des États-Unis, propre au Canada tout entier.⁵³ C'est pourquoi le concept de double dépendance sera largement utilisé par les sociologues et les politologues. Apparemment simple d'utilisation, ce concept n'en renvoie pas moins à un système explicatif complexe, que plusieurs sociologues ou politologues ont d'ailleurs cherché à explorer et éventuellement à mettre en question. Il faut en effet comprendre comment la société québécoise est imbriquée dans la société canadienne et, en même temps, comment se manifeste la domination ou l'oppression canadienne-anglaise ; comment l'économie québécoise est intégrée au reste de l'économie canadienne et, plus largement, à l'économie continentale ; comment, enfin, la structure de la propriété des entreprises forme et exprime au moins partiellement cette dépendance. C'est l'ensemble de la littérature qu'il faudrait reprendre pour repérer les présupposés ou les thèses implicites des auteurs sur cette question.

1. *Nation et région*

Nous nous contenterons ici de rappeler l'article de Jules Savaria répondant par la négative à la question de savoir si le Québec est une société périphérique. Réactivant la discussion sur espace régional et nation, Savaria prend soin de distinguer l'espace territorial et économique — la région — de l'espace social — la formation sociale. Le Québec est donc défini comme « région intégrante du Centre [...], retardée parce que dominée » et qui doit être considérée comme un sous-ensemble de la formation sociale canadienne. Mais le Québec est aussi une « nation susceptible de devenir ou non une formation sociale achevée ». Il ne faut donc pas hésiter à parler de formation sociale québécoise.⁵⁴

53. Une discussion sur le sujet sera amenée en 1979 par Gilles BOURQUE et Anne LEGARÉ. Ces auteurs indiquent avec justesse qu'« il ne faut pas confondre la réalité de l'oppression nationale et l'inégalité qu'elle provoque avec la réalité de l'inégalité de développement ». Ceci les conduit notamment à mettre en question l'idée d'un colonialisme intérieur. Le Québec ne pouvait être considéré comme une colonie du Canada, puisque le Québec et l'Ontario dominaient l'ensemble des autres provinces. (*Le Québec. La question nationale*, Paris, Maspero, 1979, pp. 115 et 121.)

54. Jules SAVARIA, « Le Québec est-il une société périphérique ? », *Sociologie et sociétés*, VII, 2, 1975 : 115-127 ; pp. 116 et 126.

Lizette Jalbert a indiqué avec clarté que la problématique régionaliste canadienne avait eu « pour résultat de brouiller les liens entre le phénomène régional et celui des classes sociales [... tout en masquant] l'articulation de la question régionale et de la question nationale, réduisant cette dernière à n'être qu'un cas particulier de la première ». À l'opposé, les historiens de l'école nationaliste ont « tenté d'imposer l'image de deux totalités isolées, étanches l'une à l'autre, la société canadienne-anglaise et la société québécoise francophone ». Cette perspective a eu pour effet de « mettre toutes les inégalités de développement au Canada sur le compte de l'oppression nationale et donc d'ignorer la production et la reproduction de ces inégalités ailleurs au Canada ». Elle a empêché enfin de situer avec vigueur le Québec dans l'ensemble canadien, qui n'est pas aussi désarticulé que le prétendent les tenants de cette position.⁵⁵ Comme en témoigne le débat entre Gilles Bourque/Anne Légaré, Jules Duchastel, Gérard Boismenu, Roch Denis, Lizette Jalbert et Daniel Salée, les angles d'attaque de cette question sont multiples. Il reste qu'il y a encore beaucoup à apprendre dans ce domaine, par exemple sur l'articulation des politiques entre l'État fédéral et l'État québécois, ou sur les mécanismes d'oppression nationale tels qu'on peut encore les définir aujourd'hui.

2. *L'intégration continentale*

Les analyses précédentes nous rappellent en tout cas que, même s'il est aujourd'hui possible de parler de l'économie québécoise au-delà d'une simple économie régionale, à cause notamment de la présence d'un État qui est plus qu'une simple branche de l'État canadien, il faut sans cesse resituer cette économie dans l'ensemble canadien et, plus largement, dans l'ensemble continental nord-américain. Plusieurs chercheurs québécois se sont attaqués à cette question en référence au mouvement de globalisation de l'économie et à la formation d'un système mondial :⁵⁶ Mohamed Sfia, sur le plan théorique, Jorge Niosi par ses études sur le processus de multinationalisation des firmes canadiennes, Gilles Breton en rapport avec le pouvoir politique au Canada, Arnaud Sales à propos des contradictions propres à la recherche d'un développement national dans une économie mondialisée.⁵⁷ Face à un processus très

55. Lizette JALBERT, « La question régionale comme enjeu politique », dans : G. BOISMENU *et al.*, *op. cit.*, pp. 87-89.

56. Voir à ce sujet les travaux de Charles-Albert MICHALET, notamment *Le capitalisme mondial*, Paris PUF, 1976; ceux de Samir AMIN, notamment *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos, 1971; et ceux d'Immanuel WALLERSTEIN, par exemple, *The Modern World System*, New York, Academic Press, 1974.

57. Mohamed S. SFIA, « Notes pour une analyse du système mondial », *Sociologie et sociétés*, III, 2, 1971 : 151-174; « Système capitaliste mondial et transition au socialisme », *Sociologie et sociétés*, XI, 2, 1979 : 59-68. Jorge NIOSI, *Les multinationales canadiennes*, Montréal, Boréal

puissant d'intégration des économies du centre, et des économies du centre et de la périphérie, face à la concentration et la centralisation du capital et du pouvoir, face enfin au processus de transnationalisation, qui touche aussi bien les institutions que de nombreux aspects plus informels de la vie sociale, est-il encore possible de parler de souveraineté économique nationale? Comment gérer la tension entre ce processus intégratif au plan économique et un mouvement de libération politique (la recherche de la souveraineté) visant à assurer une sécurité linguistique et culturelle, mais aussi le contrôle des leviers économiques d'État et plus généralement une nouvelle organisation du pouvoir économique? N'est-il pas remarquable à cet égard que, plutôt que l'option indépendantiste pure, se soit imposé le projet de souveraineté-association où l'effort de dislocation politique était immédiatement assorti d'une reconstruction de l'espace économique canadien, d'un projet d'intégration économique avec le reste du Canada? Mais n'était-ce pas aussi une tentative d'articulation de la culture et de l'économie dans un cadre politique adapté au nouvel équilibre des forces sociales instauré par l'effort de la Révolution tranquille? Dans cette perspective, il n'est pas très étonnant d'avoir vu surgir plusieurs débats et recherches sur la structure financière et la nature de la bourgeoisie au Québec, sur la place accordée à la langue française et aux francophones dans le milieu des affaires, sur les rapports entre le gouvernement et le patronat, mais aussi sur la nature de classe du mouvement national, particulièrement du Parti québécois, et donc l'orientation de classe de l'option souveraineté-association.

3. *Le contrôle des entreprises*

Pour comprendre la structure québécoise du pouvoir économique, il manquait, au début des années soixante-dix, des études empiriques systématiques. On peut évidemment, en sociologie, discourir de façon très générale sur les classes et créer des représentations sociales et des croyances sur la base d'une simple hypothèse. Utile dans un premier temps, la démarche n'en rencontre pas moins très rapidement des limites sévères si elle n'est pas suivie d'une recherche empirique. À cause des variations minimales visant à personnaliser les textes de chaque auteur s'exprimant sur le sujet et faute d'une confrontation avec une description empirique aussi élaborée que possible de la réalité étudiée, la confusion ne tarde pas à naître. Il en résulte aussi une stagnation des débats, parce que des concepts aussi utiles qu'abstraits que ceux de « bourgeoisie », « petite-bourgeoisie » ou « classe ouvrière » sont rarement définis avec précision.

Express, 1982; « La multinationalisation des firmes canadiennes-françaises », *Recherches sociographiques*, XXIV, 1, 1983 : 55-73. Voir aussi : Robert PARENT, « Les multinationales québécoises de l'ingénierie », *Recherches sociographiques*, XXIV, 1, 1983 : 75-94. Gilles BRETON, *Pouvoir politique et internationalisation du capital : l'exemple canadien, 1957-1975 ; une introduction*, thèse de troisième cycle, Paris, 1981. Arnaud SALES, « Système mondial et mouvements nationaux dans les pays industrialisés : l'exemple Québec-Canada », *Sociologie et sociétés*, XI, 2, 1979 : 69-95.

Il en résulte alors plutôt l'utilisation de notions où le vague se combine à l'idéologie pure, masquant la richesse de la réalité et des problématiques liées à l'objet nommé. La sociologie et la science politique québécoises n'ont malheureusement pas été épargnées par cette scolastique. Des analyses empiriques très variées, axées notamment sur le contrôle des entreprises, ont cependant porté sur la structure et les pratiques économiques dans une perspective sociologique.

Les premières retombées significatives de la recherche empirique se manifestent avec l'étude d'André Raynauld sur la propriété des entreprises au Québec, réalisée pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme à partir du recensement de 1961; les premiers résultats seront publiés en 1971 et l'ouvrage lui-même en 1974.⁵⁸ L'intérêt de cette analyse est d'abord d'être représentative de l'ensemble de la population. Elle évite donc de tomber dans le travers des études de cas non suivies d'analyses plus extensives et qui, malgré tout, prétendent à un discours généralisant, comme par exemple la fameuse thèse, pourtant méthodologiquement biaisée, de Taylor.⁵⁹ L'autre intérêt du travail de Raynauld est que l'analyse n'est plus faite sur la seule opposition Canadiens français/Canadiens anglais; elle réintroduit le capital étranger, d'où la richesse des constatations et l'inspiration pour la formulation de nouvelles hypothèses.

Axée sur le champ industriel et basée sur des interviews par questionnaire plutôt que sur les données de recensement, l'étude que j'ai menée avec l'équipe Eteliq de 1973 à 1976 a été fortement marquée lors de la définition des hypothèses par les résultats de Raynauld.⁶⁰ L'idée était cette fois d'entrer dans les entreprises, d'en décrire la structure de propriété et de tracer le portrait social des présidents qui se trouvaient à leur tête. Voilà pour le côté descriptif. Nous voulions aussi rompre avec les explications culturalistes de la place des Canadiens français dans le monde des affaires pour rechercher une explication prenant en compte à la fois les conditions historiques du développement des sociétés québécoise et canadienne et les transformations générales du capitalisme. Nous nous refusions à assimiler le comportement des francophones exclusivement à celui constaté dans les petites entreprises. De ce point de vue, la découverte au cours de la phase d'échantillonnage de l'importance des Canadiens juifs, essentiellement anglophones, permettait d'une part de montrer l'importante différenciation du groupe anglophone,

58. André RAYNAULD, « La propriété et la performance des entreprises... », *op. cit.* A. RAYNAULD et F. VAILLANCOURT, *op. cit.*

59. Norman W. TAYLOR, « L'industriel canadien-français et son milieu », *Recherches sociographiques*, II, 2, 1961: 123-150.

60. Arnaud SALES (avec la collaboration de C. BERNIER, M. PETITCLERC, L. ROY-GUINARD, G. TURCOTTE-YETMAN, G. FERLATTE et M. DE LA FUENTE), *Les industriels au Québec et leur rôle dans le développement économique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1976-1977 (4 vols); *La bourgeoisie industrielle...*, *op. cit.*

mettait en évidence, d'autre part, que les Canadiens français n'étaient pas seuls à être concentrés dans les petites entreprises. Par conséquent, il fallait rechercher la clé de la sous-représentation des francophones, moins dans les mentalités que dans les modes d'entrée dans les activités économiques, liés, notamment au Canada pour les groupes nationaux et ethniques, à la disposition d'un réseau financier puissant et au soutien de l'État. Jusqu'au milieu des années soixante et donc jusqu'à la mise en place d'un État québécois interventionniste, les Canadiens français n'ont eu d'entrée qu'« individuelle » (au sens d'entrepreneur individuel) dans les activités économiques, alors que l'entrée « structurelle », c'est-à-dire avec le concours des institutions financières et de l'État, devenait dominante pour établir de grandes entreprises et assurer leur pérennité.

Ces données recueillies en 1974 montraient, pour le champ industriel, par rapport aux résultats d'André Raynauld, une évolution dans la répartition de la propriété entre les différents groupes. On constatait une légère progression des Canadiens français, une diminution sensible de la propriété canadienne-anglaise (presque 8 points) et une progression relativement forte de la propriété étrangère (+ 7 points). Récemment, André Raynauld et François Vaillancourt ont refait l'analyse pour l'ensemble de l'économie québécoise en 1978.⁶¹ Le constat est évidemment très intéressant même si le critère de consonnance des noms des membres du Conseil d'administration des entreprises canadiennes n'est pas aussi rigoureux que celui de la langue des actionnaires, information non disponible dans les données officielles. Ces auteurs constatent que les francophones, entre 1961 et 1978, sont devenus majoritaires au plan de la propriété des entreprises, si on prend comme critère la part relative de l'emploi, qui est passée de 47.10% à 54.84%, un accroissement de 7.7 points. Fait important, témoignant, à mon avis, de la nature de la réorganisation du pouvoir social réalisée entre les deux groupes nationaux, la part de l'emploi des entreprises anglophones a reculé de 8 points, passant de 39.30% à 31.23%, tandis que celle de la propriété étrangère se maintenait autour de 14%. De plus, la progression des francophones a été réalisée dans tous les secteurs, même s'ils se retrouvent encore fortement dans la petite entreprise et les secteurs plus traditionnels. La progression dans l'industrie minière est cependant inférieure à 3%, alors que celle des étrangers est de 33%. Dans l'industrie de fabrication, la part des francophones n'a progressé que de 6.1%, plafonnant à seulement 22.3% en termes de valeur ajoutée et à 27.8% en termes d'emploi. Dans le secteur commercial, il y a quasi-stagnation autour de 50%. Les progressions les plus notables au cours de cette période, et toujours selon l'étude de Raynauld et Vaillancourt, ont été dans le secteur de la construction (+23.7%) et dans les institutions financières (+ 19%), où les francophones contrôlent maintenant 44.8% de l'emploi. Qu'en est-il aujourd'hui à sept ans de distance ? L'hypothèse *a priori* est que cette progression s'est poursuivie et que les francophones ont

61. A. RAYNAULD et F. VAILLANCOURT, *op. cit.*

franchi un cap leur assurant une base solide dans la gestion de l'économie québécoise, même s'il leur reste à progresser beaucoup plus nettement dans les secteurs à caractère industriel ou technologique (mines, fabrication, transport et communications).

À côté des analyses sur la répartition de la propriété, des études ont été réalisées tant sur la structure financière des entreprises ou des secteurs économiques que sur le patronat, son organisation, son discours, ses politiques et son pouvoir.⁶² Sur la structure financière du capitalisme, plusieurs travaux ont permis de mettre en évidence à la fois la nature et les formes de contrôle des différents secteurs économiques. À cet égard, Jorge Niosi a accompli un travail très important sur les plus grandes sociétés canadiennes. Ces études ne prennent pas spécifiquement le Québec pour objet mais elles apportent un éclairage nouveau sur ces questions tout en proposant une description systématique de la structure de la propriété. Dans son premier ouvrage sur la question, Niosi met en cause la théorie du capital financier appliquée au Canada en montrant que l'on n'arrive pas à mettre en évidence de contrôle bancaire de l'industrie, que la théorie du contrôle interne est (en partie du moins) infirmée au Canada, qu'il faut nettement distinguer, au sein de l'élite économique, les actionnaires de contrôle des conseillers.⁶³ L'un des buts importants de ce livre était évidemment aussi de montrer l'existence d'une grande bourgeoisie canadienne et de la décrire. Nous aurons l'occasion de revenir de façon plus spécifique sur le second ouvrage, consacré à la bourgeoisie canadienne, où l'auteur insistera sur le déclin de l'hégémonie américaine, la renaissance du nationalisme canadien et la montée des bourgeoisies régionales dont « la nouvelle bourgeoisie canadienne-française ». ⁶⁴ Pour les travaux touchant plus directement le Québec, on peut citer les études d'Yves Bélanger (capital bancaire, capital québécois francophone notamment), de Robert Parent (secteur de l'amiante), de François Moreau (institutions financières), etc.⁶⁵

62. Pierre FOURNIER, *Le patronat québécois au pouvoir : 1970-1976*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1979, (traduction de *The Québec Establishment*, Montréal, Black Rose, 1976). Bernard PRATTE, *Le discours patronal*, mémoire de maîtrise, Département d'histoire, Université de Montréal, 1985.

63. Jorge NIOSI, *Le contrôle financier du capitalisme canadien*, Montréal, PUQ, 1978. Nous étions arrivés aux mêmes conclusions relativement au capital industriel localisé au Québec; voir : Arnaud SALES, *La bourgeoisie industrielle...*, *op. cit.*, chap. 2.

64. Jorge NIOSI, *La bourgeoisie canadienne*, Montréal, Boréal Express, 1980. Pour une critique plus détaillée de cet ouvrage, je renvoie le lecteur à *Recherches sociographiques*, XXII, 3, 1981 : 416-417.

65. Yves BÉLANGER, « Capital bancaire et fractions de classe au Québec », dans : Pierre FOURNIER (éd.), *Le capitalisme au Québec*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1978 : 301-327; *Genèse du développement de l'entreprise québécoise : 1850-1980 : essai sur l'évolution de la bourgeoisie québécoise*, thèse de doctorat, Département de science politique, UQAM. Robert PARENT, *op. cit.* François MOREAU, *Le capital financier québécois*, Montréal, Albert Saint-Martin/C.E.Q., 1981.

Plusieurs chercheurs se sont engagés aussi dans la description de secteurs économiques particuliers, qu'il s'agisse de l'agro-alimentaire, de l'amiante, de la sidérurgie, de l'aluminium ou des sociétés d'ingénierie.⁶⁶ Mentionnons notamment l'étude de Carol Jobin sur la nationalisation de l'électricité. Très liée au plan de l'interprétation à la théorie du capitalisme monopoliste d'État, l'analyse apporte cependant un éclairage concret et intéressant sur le processus de construction de l'Hydro-Québec comme société d'État.

Les sociétés d'État ont largement retenu l'attention. Pierre Fournier, à la demande de l'O.P.D.Q., a réalisé une évaluation de leur rôle dans le développement économique et souligné, à l'époque, la faible coordination réalisée entre elles par le gouvernement.⁶⁷ Depuis, un coup de barre a été donné par le gouvernement Lévesque. Jorge Niosi, à l'échelle canadienne, a aussi examiné les sociétés d'État.⁶⁸ Son analyse est venue mettre de l'ordre au plan des interprétations théoriques sur la nature du capital d'État en même temps que dans un champ concret, celui des plus importantes sociétés d'État fédérales et provinciales. Les résultats obtenus permettent de saisir l'étendue de la présence des hommes d'affaires et de leurs conseillers au sein des conseils d'administration des sociétés d'État, puisqu'ils occupent la moitié des postes alors que les fonctionnaires ne représentent qu'un quart des administrateurs externes. De ce point de vue, on ne peut parler de l'existence d'une bourgeoisie d'État, et c'est la bourgeoisie intérieure qui semble contrôler ces sociétés. Ce qui frappe aussi, c'est la faible cohérence qui a présidé à la création des sociétés d'État au Canada. Plus récemment, Francine Séguin-Bernard, Roland Parenteau et André Hubert se sont intéressés au réseau des administrateurs des sociétés d'État. Dans une première étude, les auteurs englobent sociétés d'État et fonds spéciaux (telle la Régie de l'assurance automobile) et constatent que le cumul des sièges sur les conseils d'administration est un phénomène relativement rare si l'on considère l'ensemble des sociétés.⁶⁹ Si l'on distingue cependant les institutions à vocation administrative ou culturelle et les institutions à vocation économique, on s'aperçoit que ces dernières ont tissé beaucoup plus de liens entre elles par l'intermédiaire du cumul des sièges (5.75 liens en moyenne). Six

66. On trouvera dans le recueil de Pierre FOURNIER (éd.), *op. cit.*, plusieurs exemples de ces études réalisées par B. DUFRESNE, Y. BÉLANGER, L. BÉLANGER, C. PAINCHAUD, N. MORE. Voir, toujours dans le même ouvrage, l'article de Philip EHRENSAFT et B. MARIEN, « De l'agriculture à l'agrobusiness » : 183-245. Robert PARENT, *op. cit.* Michel MORISSET, « L'agriculture au Québec », *Cahiers du socialisme*, 7, 1981 : 73-95.

67. Pierre FOURNIER, *Les sociétés d'État et les objectifs économiques du Québec*, Québec, O.P.D.Q., 1978, (ronéotypé).

68. Jorge NIOSI, *La bourgeoisie canadienne*, *op. cit.*, chap. 4.

69. F. BERNARD et A. HUBERT, *Le réseau des entreprises publiques au Québec*, Montréal, H.É.C., 1983. (« Rapport de recherche », 83-11.)

sociétés sont en étroite relation : la Caisse de dépôt et de placement, l'Hydro-Québec, la S.G.F., Sidbec, la S.D.I. et le CRIQ. Dans la seconde étude, les résultats obtenus sur les sociétés à vocation économique contredisent les observations de Niosi à l'échelle canadienne : la majorité des administrateurs proviendrait des secteurs public et parapublic. De plus, on y trouverait peu de représentants de la grande bourgeoisie.⁷⁰ Il faut voir cependant que ces données portent sur la période 1963-1980. En 1983, Jean-Paul Gagné, dans le journal *Les Affaires*, soulignait que « presque la moitié des sièges des conseils d'administration des sociétés d'État du Québec sont occupés par des industriels, des financiers et des professionnels du secteur privé. Par contre, la plupart des postes stratégiques sont maintenant occupés par des gestionnaires issus du secteur public, ce qui n'était pas le cas au début de la Révolution tranquille ». ⁷¹ Sur ce point, mais cette fois pour l'ensemble des dirigeants et cadres, nous avons constaté en 1982 que, comparativement à leurs collègues du secteur privé, ceux des sociétés d'État étaient plus fréquemment passés par l'administration publique du Québec. ⁷² Mais, globalement, cela ne touche que 12% d'entre eux. À cause du type d'activités des sociétés d'État, le recrutement se fait en majorité dans le secteur privé, dont 73.2% de ces dirigeants et cadres ont une expérience. Aux échelons supérieurs, il est certain que le gouvernement Lévesque a cherché à établir un contrôle et une coordination en plaçant souvent des hommes ayant une connaissance du secteur public ; il suffit de penser à Guy Coulombe, Jean-Claude Lebel, John Dismore, etc.

Dans une perspective originale, d'autres chercheurs se sont intéressés aux stratégies économiques des Québécois, cherchant à comprendre les pratiques en fonction d'un milieu social en les reconstituant analytiquement. C'est ainsi que Gary Caldwell montre, à propos de Victoriaville, « la transformation de la bourgeoisie marchande en bourgeoisie industrielle et son repli sur le capital foncier ». ⁷³ À propos de l'émergence de Forano, Jacques Hamel, Gilles Houle et Paul Sabourin ont pu montrer l'existence de pratiques financières « où l'argent circule plus et mieux par les rapports de parenté que sur la base d'autres rapports sociaux ». ⁷⁴

70. A. HUBERT, R. PARENTEAU et F. SÉGUIN-BERNARD, *Les administrateurs des sociétés d'État au Québec : caractéristiques socioprofessionnelles, 1963-1980*, Montréal, H.É.C., 1983. (« Rapport de recherche », 83-20.)

71. Jean-Paul GAGNÉ, « Nos sociétés d'État, qui les dirige ? », *Les Affaires*, 27 août 1983 : 2-3.

72. A. SALES et N. BÉLANGER, *Décideurs et gestionnaires, étude sur la direction et l'encadrement des secteurs privé et public*, Québec, Conseil de la langue française, Éditeur officiel du Québec, 1985, chap. 7.

73. Gary CALDWELL, « Les industriels francophones : Victoriaville au début du siècle », *Recherches sociographiques*, XXIV, 1, 1983 : 9-31.

74. J. HAMEL, G. HOULE et P. SABOURIN, « Stratégies économiques et développement industriel : l'émergence de Forano », *Recherches sociographiques*, XXV, 2, 1984 : 189-209.

4. *La vraie nature de la bourgeoisie*

Les analyses de stratégies nous conduisent à un autre débat dans lequel se sont affrontés plusieurs sociologues et politologues, celui de la nature de la bourgeoisie francophone au Québec. Compte tenu du système politique canadien et compte tenu de la structure de la propriété du capital, l'analyse, même si elle est de nature académique, est pleine d'embûches. C'est ainsi que plusieurs auteurs ont appliqué un peu rapidement le vocable de bourgeoisie québécoise à la seule partie francophone ayant une base d'accumulation essentiellement localisée au Québec. Ceci a pour inconvénient d'exclure, sans justification théorique, les entrepreneurs et capitalistes anglo-saxons, juifs, italiens, grecs présents dans le monde des affaires québécois et, par conséquent, d'ignorer de larges pans de l'économie. On peut en effet se poser pêle-mêle plusieurs questions. Steinberg est-elle ou non une entreprise québécoise? Peut-on être classé dans la bourgeoisie québécoise si l'on se finance à la Banque de Montréal ou à la Banque Royale faute d'avoir pu obtenir le crédit désiré à la Banque Nationale? Ou encore, si l'on exporte la quasi-totalité de la production hors du Québec? Jusqu'à quel point la bourgeoisie québécoise est-elle unie à, ou « incluse » dans, la bourgeoisie canadienne? Sur un plan strictement terminologique, si le Québec était indépendant, comment appellerait-on l'ensemble de la bourgeoisie au Québec? En un mot, faut-il réserver le terme québécois au seul capital régional à propriété francophone?

Pour résoudre ces questions, plusieurs erreurs doivent être évitées. La première est de concevoir le groupe québécois comme une entité totalement indépendante de la structure de classe canadienne, et donc comme extérieure à la bourgeoisie canadienne, celle-ci devant être définie comme l'ensemble *différencié* des agents sociaux exerçant les pouvoirs du capital au sein des entreprises au Canada. À l'opposé, la seconde erreur est de concevoir ce groupe comme totalement inféodé aux éléments hégémoniques de la bourgeoisie canadienne, sans capacité de concurrence et d'autonomisation. Il faut, en troisième lieu, éviter la tentation des interprétations en termes de double structure de classe.⁷⁵ Il faut éviter enfin les analyses instrumentalistes des rapports entre la bourgeoisie et l'État. Ni la thèse abondamment critiquée définissant le Parti québécois comme le parti de la bourgeoisie non monopoliste,⁷⁶ ni l'hypothèse de la « réinvention » d'une bourgeoisie francophone par l'État québécois ne résistent à une analyse approfondie.

75. Voir à ce sujet : Arnaud SALES, *La bourgeoisie industrielle...*, *op. cit.* : 186-189. Voir aussi : Paul BERNARD, « Alliances de classes et mésalliances conceptuelles : de la classe ethnique à la bourgeoisie de l'État québécois », dans : G. ROCHER *et al.* (éds), *Continuité et ruptures. Les sciences sociales au Québec*, Montréal, PUM, 1984 : 557-596.

76. G. BOURQUE et A. LEGARÉ, *op. cit.*, p. 208.

Si l'on revient aux termes exacts dans lesquels a été posé ce débat sur la nature de la bourgeoisie francophone au Québec, il faut suivre les principaux protagonistes de la discussion, Jorge Niosi et Pierre Fournier.⁷⁷ S'agit-il d'une bourgeoisie canadienne-française relativement imperméable aux aspirations du mouvement nationaliste et qui ne serait, selon Niosi, que « la section canadienne-française de la bourgeoisie canadienne » ? Ou doit-on la définir comme étant la bourgeoisie québécoise, par opposition à la bourgeoisie canadienne ?⁷⁸ Fournier et Niosi s'entendent sur l'émergence d'une grande et moyenne bourgeoisie francophone et tous deux amènent d'intéressantes données empiriques. Mais celui-là reproche à celui-ci d'avoir pris comme catégorie d'analyse la bourgeoisie canadienne-française (soit les entreprises importantes à propriété francophone, *i.e.* l'aile francophone de la bourgeoisie canadienne) plutôt que la bourgeoisie québécoise, que l'auteur va chercher à définir de façon systématique. À son avis, il faut plutôt considérer « la dichotomie bourgeoisie québécoise/bourgeoisie canadienne », qui permet de tenir compte des déterminations superstructurelles pour repérer les fractions de classe et le rôle de l'État québécois et qui permet aussi de sortir d'une mécanique classificatoire économiste.⁷⁹ Il est nécessaire, par conséquent, de distinguer des entreprises comme Power Corporation ou les Papiers Rolland, qui sont des entreprises canadiennes, et des entreprises québécoises comme Provigo ou l'Hydro-Québec. Pierre Fournier propose alors une série de critères reliés à la notion de réseau financier : propriété et contrôle localisés au Québec, base d'accumulation et marché principal au Québec, financement à l'intérieur du réseau financier québécois, choix des fournisseurs et des services parmi les firmes québécoises, composition des conseils d'administration cohérente avec le réseau, appui de l'État québécois, rapports conflictuels avec la bourgeoisie canadienne.⁸⁰

L'ambition de Fournier était de montrer qu'une bourgeoisie autochtone « cohérente et consciente de ses intérêts [...] est en train de devenir avec le P.Q. non seulement une classe en soi, mais une classe pour soi », ⁸¹ au fond, la naissance d'une bourgeoisie nationale à partir de la « nouvelle garde montante » de Parizeau. Son analyse, dont il faut souligner l'intérêt, va cependant se heurter à plusieurs problèmes. Le premier tient à l'application du terme

77. Jorge NIOSI, « La nouvelle bourgeoisie canadienne-française », dans : Pierre FOURNIER (éd.), *La bourgeoisie canadienne*, *op. cit.* (version antérieure publiée dans : *Les cahiers du socialisme*, 1, 1978). Pierre FOURNIER, « Les nouveaux paramètres de la bourgeoisie québécoise », dans : *Le capitalisme...*, *op. cit.* : 135-181. Voir aussi : P. FOURNIER, Y. BÉLANGER et C. PAINCHAUD, « Le capital québécois », *Interventions critiques en économie politique*, 6, 1981 : 37-83.

78. Voir aussi : G. BOURQUE et A. LEGARÉ, *op. cit.* ; Gilles BOURQUE, « Le Parti québécois dans les rapports de classe », *Politique aujourd'hui*, 7-8, 1978, p. 87. Paul BERNARD, *op. cit.* Yves BÉLANGER, « Genèse du développement... », *op. cit.*

79. Pierre FOURNIER, « Les nouveaux paramètres... », *op. cit.*, p. 138.

80. *Id.*, p. 141.

81. *Id.*, p. 137.

« québécois » aux seules entreprises francophones ; le second, au fait que l'argumentation s'appuie surtout sur le cas des coopératives et des sociétés d'État québécoises,⁸² reconnaissant que « le secteur privé constitue sans aucun doute le maillon faible » de cette bourgeoisie ; le troisième, au fait que les critères choisis tendent à perdre de leur validité lorsque les entreprises se développent (exemple : Bombardier). Jorge Niosi, pour s'opposer à cette thèse des deux réseaux francophones, montrera que l'intégration et les échanges sont relativement courants entre ces entreprises.⁸³

Ce sont sans doute ces difficultés qui, par la suite, amèneront Fournier, Bélanger et Painchaud à définir la bourgeoisie québécoise comme une bourgeoisie régionale, c'est-à-dire « regroupant les bourgeois qui se sont développés au Québec et dont les intérêts sont principalement autochtones ». À juste titre, la bourgeoisie québécoise n'est plus définie comme francophone, comme liée à un groupe national ou ethnique. Ceci conduit les auteurs à délaisser le critère de l'appui du gouvernement du Québec et celui des rapports conflictuels avec la bourgeoisie canadienne. Les critères retenus seront alors « 1. la concentration dans l'espace économique québécois ; 2. une très nette orientation vers le marché québécois ; 3. l'intégration à un réseau financier autochtone et 4. un contrôle régional de l'entreprise ».⁸⁴ Ils ne peuvent cependant s'appliquer simultanément qu'à un nombre très limité d'entreprises. Le critère du réseau financier, si l'on s'en tient aux données que nous avons recueillies il y a dix ans, aurait exclu près de 40% des industriels francophones, 80% des petites entreprises d'industriels juifs, etc. Ceci conduit à souligner à nouveau que la bourgeoisie « régionale » au Québec et, plus largement, la bourgeoisie du Québec est fortement différenciée. Si l'on fait abstraction de cette différenciation, on se condamne à ignorer de larges secteurs ayant une importance fondamentale pour l'économie québécoise.

Il est donc difficile de faire de la bourgeoisie québécoise francophone une classe en soi. Compte tenu de la nature de l'espace économique canadien, le caractère régional des bourgeoisies peut apparaître important, mais le fonctionnement de l'économie canadienne, même relativement balkanisée, implique une cohérence globale. L'abandon de la recherche d'une bourgeoisie nationale (au moins momentanément) ne doit pas cependant faire oublier le renforcement constant de la bourgeoisie québécoise francophone, d'abord au Québec, mais, bien que de façon plus fragile, par rapport au reste du Canada et par

82. Rappelons à ce sujet l'étude qu'il a menée pour l'O.P.D.Q., *Les sociétés d'État...*, *op. cit.*

83. Jorge NIOSI, « La nouvelle bourgeoisie canadienne-française », *op. cit.*

84. P. FOURNIER, Y. BÉLANGER et C. PAINCHAUD, « L'enjeu économique et la question nationale au Québec », dans : Pierre FOURNIER (éd.), *Capitalisme et politique au Québec*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1981, p. 33 ; cette analyse a cependant l'inconvénient d'oublier les entreprises non francophones.

conséquent au sein de la bourgeoisie canadienne, où elle se risque parfois à défier l'*establishment* anglo-canadien, le plus souvent sans succès (Power/Argus, Campeau/Trust Royal, Caisse de dépôt/Canadien Pacifique). Ceci explique peut-être pourquoi le développement de la bourgeoisie québécoise francophone passe d'abord par une conquête progressive du terrain au Québec, puis par une extension multinationale associée plus rarement à une extension pancanadienne. Il faut reconnaître enfin que l'image du renforcement constant de la bourgeoisie québécoise francophone s'est construite, non seulement à cause du développement de grandes entreprises, mais aussi parce que les francophones occupent de plus en plus des postes de direction et d'encadrement.⁸⁵ Par contre, comme Daniel Latouche le soulignait en citant un des cadres supérieurs qu'il avait interviewés : « Il ne faudrait pas charrier avec cette idée d'*establishment*. Certes ce sont des francophones qui dirigent les opérations, mais nous ne sommes toujours pas propriétaires. »⁸⁶ Ce qui n'est pas tout à fait vrai ; mais il est sûr que les grandes entreprises francophones ne constituent au maximum que 30% des trois cents plus grandes entreprises du Québec. La garde montante a encore des marches à gravir.

C) *L'intervention de l'État*

Le rôle de l'État, on le sait, a été un sujet de préoccupations important pour les sociologues et les politologues, et c'est un article complet qui, seul, pourrait recenser de façon exhaustive les perspectives et les thèses de chaque auteur. Cet intérêt a essentiellement porté sur le développement de l'État provincial et de ses interventions, développement qui s'est produit sous l'effet global du processus d'émancipation et de modernisation de la société et de l'application extensive des politiques keynésiennes grâce à une croissance économique qui nourrissait abondamment les coffres des gouvernements.⁸⁷

1. *L'oubli de l'État fédéral*

Ce qui frappe d'emblée, si l'on survole la littérature, c'est que la plupart des analyses sont centrées sur l'État québécois. Dorval Brunelle est sans doute l'un des rares sociologues à avoir considéré attentivement l'État fédéral dans ses travaux ayant de près ou de loin un rapport avec la sociologie économique.⁸⁸

85. Voir à ce sujet, pour les années 1970 : François VAILLANCOURT, « Les cadres francophones au Québec », *Recherches sociographiques*, XXI, 3, 1980 : 329-337 ; pour les années 1980 : A. SALES et N. BÉLANGER, *op. cit.*

86. Daniel LATOUCHE, « Les nouveaux capitalistes », *L'Actualité*, octobre 1984, p. 57.

87. Rappelons que le budget de l'État québécois est passé, entre 1960 et 1982, de 860 millions à plus de 20 milliards de dollars.

88. En particulier : *L'État solide, sociologie du fédéralisme au Canada et au Québec*, Montréal, Select, 1982.

Au bout du compte, il s'agit, pensons-nous, d'une lacune non négligeable des analyses, qui masque des phénomènes ayant d'importantes répercussions. Il ne fait aucun doute que les interventions fédérales n'ont pas la même résonance dans la société québécoise que celles du gouvernement provincial. Mais il est essentiel de mieux tenir compte, à l'avenir, du fait que les interventions d'Ottawa touchant, soit le capital, soit la main-d'œuvre, sont considérables : que plus de 76 000 personnes sont employées au Québec par le Gouvernement fédéral — la fonction publique québécoise au sens restreint ne comptant que 66 000 employés — que l'on dénombre trente ministères, offices, commissions et fonds spéciaux ayant une activité au Québec, que les sociétés de la Couronne, sans avoir l'impact économique de l'Hydro-Québec et du projet de la Baie James, emploient plus de salariés que les sociétés d'État québécoises (43 200 contre 42 500) ; qu'enfin, une coordination et une importante division du travail existent entre les deux paliers de gouvernement, malgré les conflits qu'ils entretiennent et la concurrence à laquelle ils se livrent.⁸⁹ La faible considération de ces éléments a eu parfois des conséquences importantes sur la qualité des interprétations, mais on sait aussi que ces omissions ne sont pas le simple fruit du hasard.

En fait, les analyses portant sur l'État québécois sont marquées par une tension particulière entre : a) l'identification première à cet État, vu comme instrument de maîtrise nationale du « pays à construire » et de son économie, qu'il faut donc développer jusqu'au stade d'un État complet en lui allouant notamment de plus en plus de responsabilités économiques ; b) la mise en question de cet État, plus dévoué finalement aux intérêts patronaux qu'à ceux des travailleurs et qu'il faut donc démasquer ; c) la critique plus récente — mais, comme on l'a vu, déjà présente sous d'autres formes et d'autres perspectives dans les travaux d'économistes, tels Migué ou Bélanger, ou ceux du courant autogestionnaire — d'un État prenant trop de place dans l'espace social.

2. *Le phœnix libérateur*

La plupart des sociologues et politologues s'entendent sur le fait que le mouvement de construction d'un État québécois intervenant a, malgré le « rattrapage raté » de l'Ontario,⁹⁰ donné un dynamisme exceptionnel à la société québécoise. Cet État est apparu, au moins jusqu'à la fin des années soixante-dix, comme le seul centre de pouvoir important des Québécois francophones. À l'instar d'autres sociétés dépendantes, où la

89. Sur l'évaluation du poids des secteurs fédéral, provincial et privé au Québec, on peut se reporter à : A. SALES et N. BÉLANGER, *op. cit.*, chap. 1.

90. Voir à ce sujet : G. CALDWELL et B.D. CZARNOCKI, « Un rattrapage raté », *Recherches sociographiques*, XVIII, 1, 1977 : 9-58 et XVIII, 3, 1977 : 377-396.

bourgeoisie autochtone est faible, l'État a été investi, par un ensemble de forces sociales, d'un rôle central dans le changement et la réappropriation économique, politique et culturelle au nom de la collectivité. Ceci explique pourquoi des auteurs comme Louis Maheu, Gilbert Renaud ou Arnaud Sales ont repris les concepts tourainiens de mode d'intervention étatique et d'État agent central de changement, pour souligner que l'État québécois ne pouvait être perçu au seul titre d'agent-reproducteur des rapports de production capitalistes, thèse fort à la mode au milieu des années soixante-dix.⁹¹ Souligner le « leadership » dans le développement et son impact sur le dynamisme de la société n'empêche pas évidemment de rappeler le rôle de mainteneur d'ordre et la vigueur de l'exercice de ses fonctions répressives, en particulier sous les gouvernements de Duplessis et de Bourassa.

3. *L'État et les classes sociales*

Sur le rapport de l'État aux classes sociales et à l'ordre capitaliste, plusieurs débats étroitement imbriqués ont accaparé — notamment lorsque le Parti québécois est arrivé au pouvoir — les réflexions des analystes, et des hypothèses tout azimut ont été émises. Nous considérerons ici essentiellement celles qui nous paraissent relever des représentations du champ politico-économique en montrant l'importance qu'il y a à disposer d'une théorie adéquate de l'État et de son rôle dans l'accumulation.

L'une des premières tentations a été de suivre la thèse de la fusion croissante entre l'oligarchie et les sommets de l'État. C'est ainsi que Pierre Fournier, dans *Le patronat québécois au pouvoir: 1970-1976*, a réalisé une analyse détaillée et très documentée des relations entre le patronat et le gouvernement du Québec, du début de la Révolution tranquille jusqu'à la fin du mandat de Robert Bourassa.⁹² À l'aide de nombreux exemples, et en s'appuyant sur des entrevues et des questionnaires recueillis en 1973 auprès des dirigeants des cent sociétés les plus importantes du Québec, l'auteur montre l'influence considérable des milieux d'affaires sur la définition et la mise en œuvre des politiques de l'État québécois au cours de cette période. Dans une première partie, il traite, sur une base essentiellement descriptive, des fondements du pouvoir patronal. La seconde partie porte sur l'exercice de ce pouvoir dans le champ des politiques économiques, sociales ou linguistiques au Québec et l'auteur fait revivre avec talent l'actualité de la fin des années soixante et du

91. Par exemple: Louis MAHEU, « La conjoncture des luttes nationales au Québec: mode d'intervention étatique des classes moyennes et enjeux d'un mouvement social de rupture », *Sociologie et sociétés*, XI, 2, 1979: 125-144. Gilbert RENAUD, *À l'ombre du rationalisme. La société québécoise de sa dépendance à sa quotidienneté*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1984.

92. Pierre FOURNIER, *Le patronat québécois...*, *op. cit.*

début des années soixante-dix, rappelant enjeux et débats, dont la nature était, et reste encore souvent, chargée d'émotivité politique pour la société québécoise.

S'il éclaire bien les relations entre le patronat et le gouvernement Bourassa, l'ouvrage de Fournier, comme souvent dans la sociologie québécoise, ne fait cependant guère référence aux relations avec le gouvernement fédéral, alors que les enjeux sont évidemment plus vastes à Ottawa pour le patronat, particulièrement celui des grandes entreprises. Si l'influence des milieux patronaux sur la définition des politiques gouvernementales est très importante et si elle peut s'accroître selon les gouvernements, il reste qu'il est difficile de généraliser la thèse de la fusion croissante entre l'oligarchie financière (en particulier celle du Québec) et les sommets de l'État. L'arrivée du Parti québécois au pouvoir a fait apparaître une dualité particulièrement agressive entre le patronat et cet exécutif, mettant en évidence des contradictions spécifiques à l'État québécois. L'analyse récente de l'organisation et du discours patronal réalisée par l'historien Bernard Pratte met en question, malgré ses hypothèses favorables et pour la période étudiée par Fournier, la thèse de la fusion du monde des affaires et de l'État, que de nombreux chercheurs ont aujourd'hui abandonnée, comme d'ailleurs celle plus structurelle du capitalisme monopoliste d'État.⁹³ En effet, la thèse de la fusion des monopoles et de l'État en un mécanisme unique de domination économique-politique s'applique fort mal dans le cas québécois.

Les contradictions apparues lors de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois ont alors conduit à s'interroger sur la nature de classe de ce parti et, notamment, sur ses rapports avec la bourgeoisie. Le Parti québécois est-il finalement un parti bourgeois ou petit-bourgeois et, s'il s'agit d'un parti bourgeois, de quelle bourgeoisie s'agit-il? Dans ce débat contradictoire vigoureux, les différences entre les angles d'attaque ont conduit à des interprétations fort différentes. Certains, comme Vera Murray, Henry Milner, Marcel Fournier, et en partie Jorge Niosi, considèrent la composition du parti ou plus largement sa base sociale, ce que Gilles Bourque décrit comme « la situation de classe de ses cadres politiques moyens, de ses députés et de sa clientèle de prédilection ».⁹⁴ Ce type d'analyse conduit à définir le Parti québécois comme un parti petit-bourgeois, dont les membres appartiennent

93. Bernard PRATTE, *op. cit.*

94. Vera MURRAY, *Le Parti québécois*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1976. Henry MILNER, « The decline and fall of the Québec Liberal regime. Contradiction in the modern Québec State », dans : L. PANITCH (éd.), *The Canadian State*, Toronto, University of Toronto Press, 1977. Marcel FOURNIER, « Le gouvernement du P.Q. et la question nationale », dans : Jean-François LÉONARD (éd.), *La chance au coureur*, Montréal, Nouvelle optique, 1978 : 177-192. Jorge NIOSI, « Le gouvernement du P.Q. deux ans après », *Cahiers du socialisme*, 2, 1978. Gilles BOURQUE, « Le Parti québécois dans les rapports de classe », *op. cit.*, p. 90.

N.d.l.r. L'auteur donnait une sixième référence sur cette question, que j'ai supprimée, considérant qu'elle n'a pas sa place dans une bibliographie scientifique. (N.G.)

souvent à des appareils d'État. La direction du Parti québécois et de son gouvernement appartient, en revanche, à des éléments liés à un moment ou à un autre aux sommets de la bureaucratie d'État, éléments caractérisés par une forte orientation technocratique. Globalement, le Parti québécois serait donc pour ce courant, et selon les termes de Jorge Niosi, «le représentant de la petite bourgeoisie technocratique», ce que ce même auteur cherchera à illustrer à partir de l'analyse des politiques de l'administration péquiste.

Il est certain que l'on peut, de façon classificatoire, verser ces éléments technocratiques dans la bourgeoisie québécoise francophone.⁹⁵ Mais ceci ne veut pas dire pour autant que cette dernière, entraînée par eux, ait adhéré massivement au Parti québécois et soutenu *manu financieri* le projet de souveraineté-association. S'il est facile de reconnaître qu'il existe des divergences politiques au sein de la bourgeoisie, et tout particulièrement entre dirigeants francophones et anglophones (particulièrement sur le rôle de l'État québécois), et si l'on s'accorde avec Pierre Fournier pour dire que «les hommes d'affaires font preuve en politique d'un mélange de prudence et d'opportunisme»,⁹⁶ il faut aussi reconnaître avec Jorge Niosi que la bourgeoisie québécoise francophone, en dehors de quelques exceptions — et ici nous n'incluons même pas le fameux Conseil des hommes d'affaires québécois (CHAQ), dont la composition était typiquement petite-bourgeoise — n'a jamais adhéré au projet nationaliste du Parti québécois, qu'elle s'y est même opposée avec vigueur, comme d'ailleurs à plusieurs de ses mesures sociales et culturelles. De ce point de vue, le Parti québécois n'a jusqu'à ce jour jamais été le vecteur politique préféré de la bourgeoisie, qu'elle soit monopoliste, non monopoliste, francophone ou anglophone.

L'autre courant, représenté principalement par Gilles Bourque/Anne Legaré, a voulu partir plutôt «des intérêts que défend un parti en dernière analyse» et n'accorder que peu d'attention aux allégeances politiques des groupes sociaux. La perspective est fondamentalement structuraliste, mais elle est en même temps associée à une vision beaucoup trop instrumentaliste de l'État, qui aboutit finalement à faire du Parti québécois «le parti de la bourgeoisie non monopoliste». ⁹⁷ Pour de multiples raisons, cet aboutissement d'un raisonnement logique apparaît outrancier, tout en conduisant à plusieurs confusions.

Il est essentiel de disjoindre, au moins partiellement, la composition sociale d'un parti et l'exercice du gouvernement par ce parti. Si cette disjonction

95. G. BOURQUE et A. LEGARÉ, *op. cit.*

96. Pierre FOURNIER, «Les nouveaux paramètres...», *op. cit.*, p. 175.

97. Gilles BOURQUE, «Le Parti québécois...», *op. cit.* G. BOURQUE et A. LEGARÉ, *op. cit.*, p. 203.

partielle n'était pas l'une des caractéristiques importantes des régimes capitalistes démocratiques modernes, rares seraient les partis qui pourraient se maintenir plus de quelques années au pouvoir et rare aussi serait la perrenité des États. C'est pourquoi il faut, croyons-nous, s'accorder sur au moins deux éléments essentiels. Le premier consiste à reconnaître que c'est moins la nature ou l'étiquetage du Parti québécois comme petit-bourgeois — analyse en définitive sommaire et statique — qui est important que l'analyse de la montée de nouveaux groupes sociaux dans une perspective dynamique. Si la bourgeoisie a été étudiée sous toutes ses coutures, il n'y a, comparativement aux autres classes, pas de réalité plus mal connue au Québec que ce que l'on appelle la petite-bourgeoisie, qu'elle soit « nouvelle » ou « technocratique ». Les études empiriques sont très restreintes et les vues d'ensemble inexistantes. Comme cette catégorie sociologique est une auberge espagnole, chacun l'utilise à sa guise et il en va de même généralement du concept de classes moyennes. Ceci a pour effet de masquer des phénomènes de nature dynamique qui marquent le développement de la société québécoise et par conséquent la nature des partis politiques. Parmi ces phénomènes figurent certainement la multiplication considérable, par l'intermédiaire des systèmes d'enseignement, et la montée de ce que Fernando Cardoso a appelé les groupes techniques des classes moyennes.⁹⁸ Louis Maheu, reprenant ces termes qui recouvrent « les scientifiques des sciences sociales; les ingénieurs et techniciens; les intellectuels modernes », ⁹⁹ a rappelé l'importance de la montée sociale de ces groupes, soulignée aussi par Hubert Guindon, Jacques Brazeau ou Marc Renaud, en relation avec le mouvement de « modernisation-étatisation » qui a affaibli les classes dominantes traditionnelles :

« Le processus s'est développé dans une conjoncture de conquête, par les classes moyennes, d'une mobilité et d'une légitimation sociales dirigées contre les classes dominantes traditionnelles. Les classes moyennes en venaient donc à occuper des positions et des fonctions sociales nouvelles fournissant ainsi, dans diverses instances sociales, de nouveaux interlocuteurs aux appareils d'État dont la composition sociale était, elle aussi, le plus souvent modifiée. » ¹⁰⁰

Ces couches sociales éduquées, sensibles à la modernité, tout à la fois nationalistes face à la domination du groupe national canadien-anglais et profondément nord-américaines quant aux aspirations et aux modes de vie, soulèveront aussi, mais dans les limites du pouvoir intermédiaire qu'elles ont

98. Fernando Henrique CARDOSO, *Sociologie du développement en Amérique latine*, Paris, Anthropos, 1969, pp. 93-94.

99. Louis MAHEU, *op. cit.*, p. 129.

100. *Id.*, p. 133.

acquis,¹⁰¹ « l'enjeu social déterminant du développement de la société québécoise : celui d'une accumulation autochtone du capital dans un contexte d'industrialisation dépendante ».¹⁰²

La montée sociale des classes moyennes instruites explique au moins partiellement pourquoi il n'est guère possible d'accepter l'interprétation faisant du Parti québécois « le parti de la bourgeoisie non monopoliste ». Car ce n'est pas celle-ci qui, contrairement à l'évaluation de Bourque et Legaré, est devenue « une force sociale d'une telle importance qu'elle menace l'État canadien d'éclatement. »¹⁰³ En accordant une importance démesurée à cette fraction de la bourgeoisie, on oublie qu'elle est fortement divisée ethniquement et que plusieurs de ses parties (secteurs mous) sont constamment menacées par la concurrence internationale. On oublie aussi que l'État québécois n'a pas dirigé ses efforts uniquement sur le développement de ce capital, loin de là (par exemple la modernisation du secteur des pâtes et papiers, le renforcement du secteur de l'aluminium, etc.). En revanche, on peut se retrouver d'accord avec Gilles Bourque et Anne Legaré lorsqu'ils affirment que « ce que le Parti québécois veut continuer [après la Révolution tranquille], c'est précisément de faire jouer à l'État son rôle central dans l'affirmation d'une base d'accumulation proprement québécoise [...] ». ¹⁰⁴ Mais ce qu'il faut distinguer ici, c'est d'abord ce qui relève de l'enjeu d'une société dépendante, l'appui donc au capital québécois, particulièrement au capital québécois francophone, et ce au détriment de la bourgeoisie anglo-canadienne étrangère. Et c'est ensuite ce qui relève des fonctions habituelles d'un État capitaliste, soit le soutien au capital tout court, en tenant compte justement du fait que l'État québécois est loin d'avoir tous les instruments économiques d'État à sa disposition. À cet égard, le gouvernement du Parti québécois, comme n'importe quel gouvernement des démocraties capitalistes, est obligé d'opérer dans un contexte défini par les impératifs d'une société capitaliste. Pour garantir le niveau de ses ressources fiscales, et donc l'utilisation du pouvoir politique, cet État doit chercher à garantir et à stimuler l'activité des agents d'accumulation présents sur son territoire ; il doit maintenir et développer le potentiel économique des ressources humaines et matérielles et renforcer la capacité d'échange entre le capital et la main-d'œuvre, de façon à ce que ceux-ci puissent constamment entrer en relation et s'engager dans des activités productives au sens le plus large. ¹⁰⁵

Si l'on veut alors chercher à établir une hiérarchie des rôles économiques tenus par l'État au cours des vingt-cinq dernières années, la première place

101. Arnaud SALES, « Les institutions de pouvoir et les enjeux du pouvoir intermédiaire », Communication présentée au colloque de l'Association d'économie politique, octobre 1984.

102. Louis MAHEU, *op. cit.*, p. 131.

103. G. BOURQUE et A. LEGARÉ, *op. cit.*, p. 202.

104. *Ibid.*

105. À ce sujet, voir : Arnaud SALES, « Intervention de l'État... », *op. cit.*

revient à la politique de gestion de la main-d'œuvre et non à celles du capital, notamment pour des raisons de partage de compétences entre le gouvernement fédéral et le provincial. C'est cette politique de gestion de la main-d'œuvre (éducation, politique sociale et culturelle) qui a permis en même temps le renforcement de l'appareil d'État, sa rationalisation et son affirmation comme centre principal de pouvoir de la société québécoise.

La seconde place revient au rôle d'animation économique lié aux grands travaux dont les retombées ont été considérables. De ce point de vue, l'État québécois, dans les limites de ses pouvoirs, à la façon d'un générateur, a cherché à maintenir le fonctionnement du circuit économique quelque peu affecté par la réorganisation du pouvoir entre francophones et anglophones. Par les moyens d'intervention publique, il a cherché, dans sa propre logique, à renforcer les liens entre les agents économiques, à favoriser leur rencontre sur les divers marchés (entre autres, par une politique moderne d'éducation et des lois linguistiques), mais il est vrai qu'il n'a réussi que partiellement puisque le capital privé a répondu sans empressement, invoquant l'interventionnisme et le nationalisme de l'État québécois.

C'est finalement en troisième place et assez loin derrière les autres rôles qu'il faut situer l'effort de construction d'une bourgeoisie. L'État québécois n'a pas à toute force, comme par exemple l'État brésilien, cherché à « réinventer une bourgeoisie ». Comme nous venons de le dire, il a surtout joué une stratégie de gestion de la main-d'œuvre, renforcée par une animation du circuit économique associée à un effort de construction d'un État national. En fait, l'intervention directe de l'État dans le secteur productif et l'appropriation d'entreprises a été relativement limitée et « l'affirmation d'une base d'accumulation proprement québécoise » par le jeu de l'État ne dépasse évidemment pas le cadre des transferts de propriété mentionnés plus haut. D'un autre côté, on ne peut nier une tendance à long terme qui permet la construction et le renforcement progressifs de la bourgeoisie québécoise francophone.

*

* *

Ce tour d'horizon, souvent trop rapide et incomplet, permet de suivre les tracés de la construction sociale de l'économie québécoise. Les sciences sociales au travail, en rapport avec les mouvements et le développement de la société, ont donné un statut et une signification à une réalité jusque-là mal délimitée, mais dont toutes les ambiguïtés ne peuvent être dissipées par l'analyse, étant donné l'insertion du Québec dans l'ensemble canadien. En même temps, l'identification de cette réalité ne pouvait être qu'étroitement associée au processus d'affirmation de la société québécoise.

Plusieurs constatations, mais aussi plusieurs questions, peuvent en définitive être retenues au terme de cet inventaire des « lectures économiques »

de la société québécoise. La première constatation, préoccupation des années soixante et soixante-dix, est que le mouvement de modernisation est achevé et réussi. Il ne s'agit plus de « devenir moderne » pour reprendre l'expression d'Inkeles et Smith.¹⁰⁶ Mais à une époque où les transformations techniques et économiques sont particulièrement rapides, les questions sont de savoir comment le rester et de savoir quelles seront les implications d'un tel processus : quelle est la capacité de la société québécoise à prendre « le virage technologique » et ce, de façon concurrentielle avec d'autres régions ou pays ? Quel sera l'impact de ces transformations inévitables sur le travail et les modes de vie ? Jusqu'où ira-t-on dans le culte de la rationalité, de l'organisation, de la productivité et jusqu'où ira-t-on dans la « rationalisation » des activités sociales et la bureaucratisation, dont les effets ont commencé à se manifester à l'orée des années quatre-vingt ? Conserverons-nous cette sensibilité québécoise qui a su donner un sens au changement pour faire reculer la dépendance et la subordination ?

La deuxième constatation est justement que, malgré des échecs, des progrès sensibles ont été accomplis dans le renforcement de la « capacité d'action sur elle-même » (Touraine) de la société québécoise, faisant reculer cette dépendance et cette subordination. Mais la situation reste fragile et encore insatisfaisante dans des domaines clés. C'est ainsi qu'il y a eu progression de la propriété francophone du capital, et qu'une grande bourgeoisie francophone a pu émerger et occuper une partie non négligeable du terrain économique. Mais, même si l'on peut espérer des effets multiplicateurs, cette progression reste relativement lente. De plus, le capital étranger semble maintenir proportionnellement ses actifs. Sous un angle légèrement différent, nous avons montré récemment que, sans avoir encore une place comparable à celle qu'ils ont dans l'ensemble de la population, les francophones occupaient maintenant la majorité des postes de direction et d'encadrement des grandes entreprises privées.¹⁰⁷ Cependant, une division du travail semble s'être imposée dans les entreprises canadiennes-anglaises et étrangères, où les postes des francophones sont souvent orientés vers la gestion des activités régionales, alors que les anglophones sont plus souvent responsables d'activités à l'échelle nationale. Les plus grands succès ont été obtenus par l'État, à côté de la politique d'éducation et de la politique sociale, dans la francisation du Québec. Mais celle-ci, on le sait, reste fragile, souvent attaquée et toujours menacée. Quant aux leviers économiques d'État, si le gouvernement du Québec en a développé plusieurs, les principaux semblent s'éloigner à l'horizon dans un contexte où les grands ensembles économiques apparaissent indispensables.

106. Alex INKELES et David SMITH, *Becoming Modern*, Cambridge, Harvard University Press, 1974.

107. A. SALES et N. BÉLANGER, *op. cit.*

On constatera enfin que, même si les limites de la croissance de l'État semblent avoir été atteintes, celui-ci continuera à jouer un rôle moteur. Mais la croissance des interventions, bien acceptée au cours des deux dernières décennies, risque cette fois de se heurter de plus en plus souvent à la recherche, au sein de la société civile, d'une plus grande autonomie sociale.¹⁰⁸ Et finalement, dans un contexte transnationalisé et marqué par la rationalité concurrentielle, la question la plus importante reste de savoir comment se développeront, entre le capital et l'État, les énergies de la société québécoise.

Arnaud SALES
avec la collaboration de
Lucie DUMAIS

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

108. Voir à ce sujet : Louis MAHEU, « Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation du tissu social », *Sociologie et sociétés*, XV, 1, avril 1983 : 77-92.